

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 25, 2023

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met with videoconference this day at 4:15 p.m. [ET] to examine Bill C-35, An Act respecting early learning and child care in Canada.

Senator Ratna Omidvar (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, our witnesses and those watching our meeting today, it is with profound regret that I convey to you the news that the Honourable Senator Ian Shugart passed away earlier today. There will be an opportunity, colleagues, to pay tribute at a later time, but at this time I extend on our behalf, our deepest sympathies to his wife Linda, his son James, his daughters Robin and Heather and their entire family. I would ask that you now rise, if you are able, and join me in a moment of silent tribute.

(Those present then stood in silent tribute.)

Thank you. My name is Ratna Omidvar, senator from Ontario, and I am the chair of this committee. I would like to begin by welcoming members of the committee, witnesses and members of the public watching our proceedings.

A special welcome to Senator White, who is attending our committee for the first time. Before we begin, I would like to do a round table and have senators introduce themselves, starting with the deputy chair of our committee, Senator Cordy.

Senator Cordy: I'm Jane Cordy and I'm the senator from Nova Scotia. Welcome to our committee.

Senator Osler: I'm Gigi Osler, senator from Manitoba.

Senator Moodie: Rosemary Moodie, senator from Ontario.

[*Translation*]

Senator Cormier: René Cormier, senator from New Brunswick.

[*English*]

Senator Bernard: Wanda Thomas Bernard, senator from Nova Scotia.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 25 octobre 2023

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit avec vidéoconférence aujourd'hui, à 16 h 15 (HE), pour étudier le projet de loi C-35, Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada.

La sénatrice Ratna Omidvar (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Honorables sénateurs, mesdames et monsieur les témoins et ceux qui regardent la réunion d'aujourd'hui, c'est avec un profond regret que je vous avise que l'honorable sénateur Ian Shugart est décédé plus tôt aujourd'hui. Nous aurons l'occasion, chers collègues, de lui rendre hommage plus tard, mais pour l'instant, je transmets les plus sincères condoléances du comité à sa femme Linda, à son fils James, à ses filles Robin et Heather et à toute sa famille. Je vous demanderais de vous lever, si vous le pouvez, et de vous joindre à moi pour prendre un instant et lui rendre hommage en silence.

(Les personnes présentes se lèvent pour observer une minute de silence.)

Je vous remercie. Je m'appelle Ratna Omidvar, sénatrice de l'Ontario et présidente de ce comité. J'aimerais commencer par souhaiter la bienvenue aux membres du comité, aux témoins et aux gens qui regardent nos délibérations.

Je souhaite tout spécialement la bienvenue à la sénatrice White, qui participe à notre comité pour la première fois. Avant de poursuivre, j'aimerais que les sénateurs autour de la table se présentent, en commençant par la vice-présidente du comité, la sénatrice Cordy.

La sénatrice Cordy : Je m'appelle Jane Cordy et je suis sénatrice de la Nouvelle-Écosse. Je vous souhaite la bienvenue au comité.

La sénatrice Osler : Gigi Osler, sénatrice du Manitoba.

La sénatrice Moodie : Rosemary Moodie, sénatrice de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : René Cormier, sénateur du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Bernard : Wanda Thomas Bernard, sénatrice de la Nouvelle-Écosse.

[Translation]

Senator Petitclerc: Good afternoon, Chantal Petitclerc, senator from Quebec.

[English]

Senator White: Judy White, senator of Newfoundland and Labrador.

[Translation]

Senator Mégie: Marie-Françoise Mégie, senator from Quebec.

[English]

Senator Dasko: Donna Dasko, senator from Ontario.

The Chair: Today, we continue our consideration of Bill C-35, An Act respecting early learning and child care in Canada. Joining us today for our first panel we welcome, in person, Julie Bisnath, Executive Director, Child Care Providers Resource Network; Peter Jon Mitchell, Program Director, Cardus; and by video conference, Krystal Churcher, Chair, Association of Alberta Childcare Entrepreneurs.

I remind witnesses that you will each have five minutes allocated for your opening statements followed by questions from our members.

Julie Bisnath, Executive Director, Child Care Providers Resource Network: Hello and thank you, Madam Chair, and committee members for this opportunity. The Child Care Providers Resource Network, or CCPRN, is committed to the well-being and safety of all children. We are a non-profit charitable organization with a mission to provide information, training, resources and support to those providing child care in a home setting. For us, child care is the care of a child, be it provided by parents, grandparents, friends or relatives, in-home nannies, centre-based educators, or home child-care providers, whether licensed or unlicensed, both of which are legal.

CCPRN was pleased to see the government introduce a national child-care strategy, but we feel that a Canada-wide early learning and child-care plan is not nearly as inclusive as it could be, and like those who share our perspective, we advocate for equitable access, quality child care and parental choice. To meet the current and expanding demand, Canadian families need all forms of child care to be accessible and affordable; limiting parental choice to one type of care conflicts with the notion of a universal plan and hinders access.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Bonjour; Chantal Petitclerc, sénatrice du Québec.

[Traduction]

La sénatrice White : Judy White, sénatrice de Terre-Neuve-et-Labrador.

[Français]

La sénatrice Mégie : Marie-Françoise Mégie, sénatrice du Québec.

[Traduction]

La sénatrice Dasko : Donna Dasko, sénatrice de l'Ontario.

La présidente : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi C-35, Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada. Nous accueillons pour notre premier groupe de témoins, en personne, Julie Bisnath, directrice générale du Réseau des intervenantes en service de garde à domicile; Peter Jon Mitchell, directeur de programme de Cardus; et par vidéoconférence, Krystal Churcher, présidente de l'Association des entrepreneurs en services de garde d'enfants de l'Alberta.

Je rappelle aux témoins qu'ils ont chacun cinq minutes pour présenter leur exposé. Les sénateurs vous poseront ensuite des questions.

Julie Bisnath, directrice générale, Réseau des intervenantes en service de garde à domicile : Bonjour et merci à vous tous, madame la présidente, mesdames et messieurs, pour cette occasion qui m'est offerte de témoigner. Le Réseau des intervenantes en service de garde à domicile s'engage à veiller au bien-être et à la sécurité de tous les enfants. Nous sommes une organisation sans but lucratif qui a pour mission de fournir des renseignements, de la formation, des ressources et du soutien à ceux et celles qui gardent des enfants à domicile. Pour nous, la garde d'enfants peut être assurée par les parents, les grands-parents, des amis ou de la parenté, des gardiennes à domicile, des éducatrices qui travaillent dans un centre ou d'autres fournisseurs de services de garde à domicile, qu'ils détiennent un permis ou non, les deux situations étant légales.

Au sein de notre réseau, nous sommes ravis que le gouvernement ait présenté une stratégie nationale en matière de garde d'enfants, mais nous estimons que le Plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien est loin d'être aussi inclusif qu'il pourrait l'être. Comme ceux qui sont du même avis que nous, nous réclamons un accès équitable pour tous, des services de garde de qualité et le libre choix des parents. Pour satisfaire à la demande actuelle, qui est en croissance, les familles canadiennes ont besoin que toutes les formes de garde

Statistics Canada data shows that Canadian families rely on varied forms of child care to meet their needs. To improve access, the plan must acknowledge home child care, both licensed and unlicensed, as a valuable component of the child-care system. Not only does it impact expansion as they are faster and less costly to open, but home child care also meets the unique needs of Canadian families by allowing them to choose a caregiver with similar values, a shared language or a shared culture.

In partnership with their caregiver, a strong bond is established, resulting in a trusting relationship focused on the needs of the child. We know that family engagement is essential to each child's development. We also know that learning happens in the context of relationships.

Home child care offers families flexible hours beyond the traditional 9-to-5 model, as well as a continuity of care with one primary caregiver, a feature not available in larger centres. These low-ratio, authentic and nurturing environments are found in communities, both urban and rural, across Canada.

Championing home child care is a central part of the Canada-wide Early Learning and Child Care Agreement, or CWELCC, would increase access to a diverse array of child-care options. It would also support women entrepreneurs, including newcomers to Canada. Home child care honours the experiences and unique qualities of these caregivers, many of whom are early childhood educators, who provide essential services in their communities enriching the lives of young children.

With less than 25% of children accessing licensed child care, CWELCC excludes more than 75% of Ontario's children and families. Those choosing unlicensed child care or an in-home nanny, those choosing informal care arrangements with a friend or relative and those choosing to stay at home with their own young children. CCPRN believes that parents are competent and capable of making the child-care choices best suited to meet their child's and their family's needs.

d'enfants soient accessibles et abordables. Le fait de limiter le choix parental à un seul type de garde d'enfants entre en conflit avec la notion de plan universel et entrave l'accès aux services.

Les données de Statistique Canada montrent que les familles canadiennes comptent sur diverses formes de services pour répondre à leurs besoins de garde d'enfants. Pour améliorer l'accès, le plan doit comprendre la garde d'enfants à domicile, avec ou sans permis, qui est une composante précieuse de l'éventail de services de garde. Non seulement la garde à domicile contribue à l'expansion du réseau, car il est plus rapide et moins coûteux d'ouvrir un service de garde en milieu familial, mais elle répond aux besoins uniques des familles canadiennes en leur permettant de choisir une éducatrice qui a des valeurs semblables aux leurs, qui parle la même langue ou qui a la même culture.

En partenariat avec l'éducatrice de leur enfant, les parents nouent un lien fort et une relation de confiance axée sur les besoins de leur enfant. Nous savons qu'il est essentiel que la famille soit mobilisée pour assurer le bon développement de chaque enfant. Nous savons aussi que l'apprentissage se fait dans le contexte des relations.

La garde d'enfants à domicile offre aux familles des heures flexibles qui vont au-delà du modèle habituel de 9 heures à 17 heures, ainsi qu'une stabilité avec l'éducatrice principale, une qualité que les grands services de garde ne peuvent pas offrir. Ces environnements, qui comptent peu d'enfants, sont authentiques et chaleureux, et on en trouve partout au Canada, dans les milieux urbains comme les milieux ruraux.

Il est essentiel de placer les services de garde à domicile au cœur des ententes pancanadiennes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants si nous voulons améliorer l'accès à différents modèles de garde d'enfants. Cela aiderait par ailleurs les femmes entrepreneurs, dont bien des nouvelles arrivantes au Canada. Ces services à domicile mettent en valeur les expériences et les qualités uniques de ces intervenantes, dont beaucoup sont des éducatrices de la petite enfance. Elles fournissent des services essentiels à leur collectivité et enrichissent la vie des jeunes enfants.

Étant donné que moins de 25 % des enfants ont accès à des services de garde reconnus, les ententes conclues en vertu du cadre multilatéral excluent plus de 75 % des enfants et des familles en Ontario. Ces familles choisissent un service de garde non titulaire de permis ou une gardienne à la maison, elles s'entendent de manière informelle avec une amie ou un membre de la parenté ou choisissent de rester au foyer pour s'occuper de leurs propres enfants. Nous croyons que les parents sont compétents et qu'ils sont aptes à faire leurs propres choix de garde pour bien répondre aux besoins de leur enfant et de leur famille.

There are many opportunities for the government to work with all sectors of child care, but by focusing on one preferred form of care, CWELCC promotes inequitable access and allows for the erosion of parental choice. Parents continue to choose diverse forms of child care, including home child care, licensed and unlicensed, and choosing to stay at home during the early years. They need to know that their children and their choices are valued by the government. Policies, support and funding for child care needs to be inclusive and respectful of all choices.

Even within the licensed system in Ontario, home child-care providers are unable to obtain their own licence. An option for direct licensing would have an immediate impact on available spaces allowing for greater access for families. An equity-based lens must also be applied, recognizing that Canadian families have varying access to resources and privileges. Choice in child care, along with income-based testing, would pave the way for more inclusive and equitable access.

CWELCC funding agreements need to be flexible and inclusive, allowing the provinces to transfer funds directly to parents is the most effective and efficient way to achieve these goals. Reducing administrative overhead leaves more money for reduced child-care fees for all families, regardless of their choice in child care.

In closing, I would like to share the following quote from a parent who has chosen home child care. This is from Dr. Lisa Walker, a clinical neuropsychologist:

Quality in home daycare is knowing that your child is in a setting where they have a caregiver who truly cares, who treats the child as they would their own, and who is invested in fostering the healthy development of the child. It is clear to parents when they have a caregiver who enjoys and takes pride in what they do. That passion is then reflected in how they interact with the child, the activities they plan, and the environment that they foster. Quality means parents have the peace of mind of knowing that their child is not only safe but valued. When I found Brenda, I knew that I had found a person with integrity who would provide my child with the kind of quality care I was seeking.

Thank you for your time today.

The Chair: Thank you, Ms. Bisnath.

Le gouvernement pourrait collaborer de diverses façons avec l'ensemble des services de garde d'enfants, mais en privilégiant une forme de garde en particulier, les ententes pancanadiennes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants créent un accès inéquitable et limitent les choix des parents. Ces derniers continuent de choisir diverses formes de garde d'enfants, dont les services de garde en milieu familial, qu'ils soient titulaires d'un permis ou non. Certains choisissent plutôt de rester à la maison durant les premières années de l'enfant. Ils ont besoin de savoir que le gouvernement a à cœur leurs enfants et respectent leur choix. Les politiques, le soutien et le financement pour la garde d'enfants doivent être inclusifs et respectueux de tous les choix.

Même dans le système des services de garde agréés de l'Ontario, les fournisseurs de services de garde à domicile sont incapables d'obtenir leur propre permis. Si le gouvernement permettait l'octroi direct d'un permis à ces services, cela aurait une incidence immédiate sur les places disponibles et améliorerait l'accès aux services pour les familles. Il importe d'être équitable, car les familles canadiennes ne jouissent pas toutes du même accès aux ressources et aux privilèges. La capacité de choisir son type de garde et la prise en compte des revenus donneraient lieu à un accès plus inclusif et plus équitable.

Les accords de financement accompagnant les ententes pancanadiennes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants doivent être flexibles et inclusifs et permettre aux provinces de transférer les fonds directement aux parents. C'est la façon la plus efficace d'atteindre leurs objectifs. La réduction des frais administratifs généraux dégagerait de la marge financière afin de réduire les frais de garde pour toutes les familles, peu importe leur choix de garde d'enfants.

En terminant, j'aimerais citer une mère qui a choisi un service de garde en milieu familial. Elle s'appelle Lisa Walker et est neuropsychologue clinicienne :

On sait qu'un service de garde en milieu familial est de qualité quand on voit que son enfant est avec une éducatrice véritablement soucieuse qui le traite comme son propre enfant et qu'elle s'investit dans le développement sain de l'enfant. C'est évident pour les parents quand l'éducatrice aime son travail et en tire de la fierté. Cet enthousiasme se voit dans son interaction avec l'enfant, les activités qu'elle planifie et le milieu qu'elle cultive. Un service de garde de qualité donne une paix d'esprit aux parents, parce qu'ils savent que non seulement leur enfant est dans un milieu sécuritaire, mais qu'il est estimé. Lorsque j'ai trouvé Brenda, j'ai su que j'avais trouvé quelqu'un d'intègre qui donnerait à mon enfant le genre de soins de qualité que je cherchais.

Je vous remercie de votre temps aujourd'hui.

La présidente : Je vous remercie, madame Bisnath.

Peter Jon Mitchell, Program Director, Cardus: Thank you for the invitation to appear today, and thank you for the work that this committee is doing in support of Canadian families. My condolences on the passing of the Honourable Senator Shugart.

Cardus is a non-partisan think tank dedicated to clarifying and strengthening, through research and dialogue, the ways in which people, institutions and governments work together for the common good. I direct our family program at Cardus, which explores how to strengthen family stability.

At Cardus, we recognize that families use diverse forms of care to meet the needs and desires they have. Care is often costly, whether provided in a licensed facility, by a provider in the child's home, or by a parent who forfeits income to care for their child. Child care is the care of the child, no matter who does it.

We propose policies that support parent-led decision making across a diverse spectrum of care options. Bill C-35 directs funds toward limited forms of child care, resulting in many families receiving no benefit from the program. Some estimates suggest that there are only enough licensed centre-based care for less than 30% of children, and data suggests that families with lower socioeconomic status are less likely to access this type of care. The very people who might need it most, research shows, have less access. A more equitable approach would be to support parents directly, and this could be achieved by providing the provinces and territories with greater discretion in how they direct funding in order to effectively support all families.

Although the current federal child-care strategy is flawed, in my opinion, given the trajectory of the bill through the legislative process, I'd like to offer three recommendations.

The first is to recognize that at the heart of child care are children, and the best way that policy-makers can support child development is to support families who are the primary caregivers. Bill C-35 should clearly recognize the primary role of families in child development. Subclause 5(e) of the bill echoes article 18 of the UN Convention on the Rights of the Child to ensure that children of working parents have the right to benefit from child-care services.

The same article of the convention also states that parents and legal guardians have the primary responsibility for the upbringing and development of the child, and the best interests of the child will be their basic concern. Bill C-35 should explicitly recognize this principle that parents and guardians

Peter Jon Mitchell, directeur de programme, Cardus : Je vous remercie de l'invitation qui m'est offerte de témoigner aujourd'hui et du travail que fait votre comité pour appuyer les familles canadiennes. Je vous offre mes condoléances pour le décès de l'honorable sénateur Shugart.

Cardus est un groupe de réflexion non partisan qui vise à clarifier et à renforcer, par la recherche et le dialogue, les façons dont les gens, les institutions et les gouvernements travaillent ensemble pour le bien commun. Je dirige le programme de la famille de Cardus, par lequel nous nous demandons comment renforcer la stabilité familiale.

Chez Cardus, nous reconnaissons que les familles emploient diverses formes de garde d'enfants pour répondre à leurs besoins et à leurs désirs. La garde d'enfants est souvent coûteuse, qu'elle soit assurée par un centre agréé, une gardienne au domicile de l'enfant ou un parent qui renonce à ses revenus pour s'occuper de son enfant. Cependant, il s'agit toujours de garde d'enfants, peu importe qui s'en occupe.

Nous proposons des politiques respectueuses de la prise de décisions par les parents entre les différents types de garde. Le projet de loi C-35 prévoit du financement pour certaines formes de services seulement. Par conséquent, bien des familles n'en bénéficieront pas. D'après certaines estimations, il n'y a de services de garde agréés que pour moins de 30 % des enfants, et les données montrent que les familles ayant un statut socioéconomique inférieur sont moins susceptibles d'avoir accès à ce type de garde. Les recherches montrent que les familles qui en auraient le plus besoin y ont moins accès. Il serait plus équitable de venir en aide aux parents directement. Nous pourrions y arriver en donnant aux provinces et aux territoires une plus grande marge de manœuvre dans l'octroi du financement pour bien appuyer toutes les familles.

La stratégie fédérale actuelle pour la garde d'enfants me paraît lacunaire en raison de la direction que prend le projet de loi dans le processus législatif, mais j'aimerais vous faire trois recommandations.

Tout d'abord, il faut reconnaître que c'est des enfants qu'il s'agit dans les services de garde. La meilleure façon pour les décideurs de soutenir le développement des enfants consiste à appuyer les familles qui sont les principaux fournisseurs de soins. Le projet de loi C-35 doit clairement reconnaître le rôle central que jouent les familles dans le développement des enfants. L'alinéa 5e) du projet de loi fait écho à l'article 18 de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant pour garantir que les enfants de parents qui travaillent ont droit à des services de garde.

Le même article de la convention prescrit aussi que les parents et les tuteurs légaux sont les principaux responsables de l'éducation et du développement de l'enfant et que son intérêt supérieur doit être leur préoccupation fondamentale. Le projet de loi C-35 doit explicitement reconnaître le principe selon lequel

have the primary responsibility for the upbringing and the development of the child and are best positioned to make decisions for their children.

Second, paragraph 7(1)(a) should be amended to reflect the contribution of private providers, many of whom are small businesses run by female entrepreneurs. Provinces such as Alberta and New Brunswick bear an extra burden while attempting to create new spaces. The majority of spaces in those are operated by private providers, but their agreements restrict the number of spaces these providers can provide. The restrictions against private providers leave provinces like Alberta and New Brunswick at a disadvantage.

Third, improve the reporting process for better policy-making and accountability. Although we are now in the third fiscal year of a five-year Canada-wide Early Learning and Child Care Agreements, there has been no publicly released federal progress report to my knowledge. Little publicly available data from the provinces and territories reveal that the early phases of the implementation, have proven to be slow and complex. Cardus just released our first three provincial funding updates on the implementation of the first year of the federal program, and the reports widely show slow implementation at best.

British Columbia spent just 11% of its year one allocation in its first year, missing many of its inclusion targets. The province reports that it is unlikely to meet future inclusion targets due to challenges within the sector. Saskatchewan exceeded its first-year space creation funding allocation, but met just 37% of its targeted new spaces. Last week, the province reported that it created approximately 5,700 spaces within the first two years of its program. It will need to create an additional 22,000 spaces in the next three years to meet its five-year commitment.

While clause 16 of the bill regarding the minister's report has been greatly improved since first reading in the House of Commons, it lacks the specificity needed to ensure accountability. Clause 16 should be amended to include detailed expenditures and specific results for each province. The minister should make public audited financial statements and report on the progress toward specific targets identified within the provincial and territorial action plans.

As the agreements expire in the next few years, the provinces and territories will return to the negotiating table with the federal government. It's important that Canadians have an accurate

les parents et les tuteurs sont les principaux responsables de l'éducation et du développement de l'enfant et qu'ils sont les mieux placés pour prendre les décisions qui concernent leur enfant.

Ensuite, il faut amender l'alinéa 7(1)a pour refléter la contribution des services de garde privés, qui sont souvent de petites entreprises dirigées par des femmes entrepreneurs. Des provinces comme l'Alberta et le Nouveau-Brunswick assument un fardeau supplémentaire le temps de créer de nouvelles places. La majorité des places y sont exploitées par des fournisseurs privés, mais leurs ententes limitent le nombre de places que ces fournisseurs peuvent offrir. Ces restrictions visant les fournisseurs privés désavantagent les provinces comme l'Alberta et le Nouveau-Brunswick.

Enfin, il faut améliorer la reddition de comptes pour favoriser de meilleures politiques et une meilleure imputabilité. Même si nous sommes maintenant dans le troisième exercice sur cinq des ententes pancanadiennes sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, aucun rapport d'étape fédéral n'a été publié, à ma connaissance. Le peu de données accessibles venant des provinces et des territoires atteste du fait que les premières phases de la mise en œuvre ont été lentes et complexes. Chez Cardus, nous venons de publier nos trois premiers rapports sur le financement provincial lié à la mise en œuvre de la première année du programme fédéral. Ces rapports montrent généralement que la mise en œuvre a été, au mieux, lente.

Pendant la première année, la Colombie-Britannique n'a dépensé que 11 % de son allocation, ratant ainsi bon nombre de ses cibles en matière d'inclusion. La province signale qu'il est peu probable qu'elle atteigne ses futurs objectifs en matière d'inclusion en raison de difficultés dans le secteur. Au cours de la première année, la Saskatchewan a dépassé son budget pour la création de places, mais elle n'a atteint que 37 % de son objectif. La semaine dernière, la province a indiqué qu'elle avait créé environ 5 700 places durant les deux premières années du programme. Elle devra créer 22 000 places supplémentaires au cours des trois prochaines années pour respecter son engagement quinquennal.

Bien que l'article 16 du projet de loi au sujet du rapport préparé par la ministre ait été grandement amélioré depuis la première lecture à la Chambre des communes, il importe de le rendre plus précis pour assurer la reddition de comptes. L'article 16 devrait être modifié pour inclure les dépenses détaillées et les résultats propres à chaque province. La ministre devrait rendre publics les états financiers vérifiés et publier un rapport sur les progrès réalisés envers l'atteinte des cibles précises définies dans les plans d'action des provinces et des territoires.

Lorsque les accords arriveront à échéance au cours des prochaines années, les représentants des provinces et des territoires retourneront à la table de négociation avec le

picture of the implementation of the program to determine the success of the program.

Thank you for your time. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you very much, Mr. Mitchell.

Krystal Churcher, Chair, Association of Alberta Childcare Entrepreneurs: Thank you. My name is Krystal Churcher, and I proudly serve as the Chair, Association of Alberta Childcare Entrepreneurs, an organization that represents operators that run for-profit, not-for-profit and licensed day home operations.

I feel privileged as a mother, child-care operator and Canadian to have this opportunity to provide input on Bill C-35. Our association does not support Bill C-35. We simply cannot support legislation that excludes for-profit child-care operators, who in Alberta represent a majority of industry participants. These for-profit operators are majority women and immigrants that have taken risks and sacrificed a lot to create regulated licensed child-care centres.

As currently written, this legislation discriminates against these Canadians by deliberately excluding them. Having stated my objections to the bill, in principle, our association agrees with others that offer testimonials that federal funding should remain predictable, sustainable and sufficient, and reflect the true cost of child-care provision, including inflationary increases in the formula. We also agree that CWELCC funding should only be available to licensed regulated programs.

We support the recommendations that a study be launched with the review of progress since the provincial signings. We would like to see the unintended challenges of this program highlighted through an evidence-based review.

We also recognize that the child-care workforce is in crisis and must be addressed with federal-level support to professionalize the Early Childhood Educator, or ECE, sector. In order to meet the accessibility intentions we need the staff in place, so we feel the bill would be improved if it included an investment for a national workforce strategy commitment.

gouvernement fédéral. Il est important que les Canadiens disposent d'un portrait juste de la mise en œuvre du programme afin d'en évaluer la réussite.

Je vous remercie de votre attention. C'est avec plaisir que je répondrai à vos questions.

La présidente : Merci, monsieur Mitchell.

Krystal Churcher, présidente, Association des entrepreneurs en services de garde d'enfants de l'Alberta : Merci. Je m'appelle Krystal Churcher et je suis fière d'être la présidente de l'Association des entrepreneurs en services de garde d'enfants de l'Alberta, une association qui représente les exploitants de garderies agréées en milieu familial à but lucratif et sans but lucratif.

C'est pour moi un privilège, en tant que mère, propriétaire de garderie et Canadienne, d'avoir l'occasion de donner mon avis sur le projet de loi C-35. Notre association n'appuie pas le projet de loi C-35. Nous ne pouvons tout simplement pas soutenir un projet de loi qui exclut les garderies à but lucratif qui, en Alberta, représentent la plus grande part du secteur des services de garde. Les exploitants de garderies à but lucratif sont en majorité des femmes et des immigrants qui ont pris des risques et qui ont fait beaucoup de sacrifices pour offrir des services de garde agréés et réglementés.

Dans sa forme actuelle, ce projet de loi est discriminatoire envers ces Canadiens en les excluant sciemment. En général — maintenant que j'ai exprimé mon opposition au projet de loi —, notre association est d'accord avec d'autres témoins qui ont dit que le financement prévu par le gouvernement fédéral devrait être prévisible, durable et suffisant, en plus de refléter le coût réel des services de garde d'enfants, et tenir compte des augmentations dues à l'inflation. Nous sommes également d'accord sur le fait que le financement prévu dans le cadre du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ne devrait être offert qu'à ceux qui fournissent des services de garde réglementés et agréés.

Nous appuyons les recommandations selon lesquelles une étude devrait être lancée afin d'examiner les progrès réalisés depuis la signature des accords avec les provinces. Nous aimerions que les difficultés imprévues découlant de ce programme soient mises en évidence par un examen fondé sur des données probantes.

Nous savons que les travailleurs dans le secteur des services de garde d'enfants traversent une crise. Pour régler cette situation, le gouvernement fédéral doit appuyer la reconnaissance professionnelle des éducateurs de la petite enfance, ou EPE. Pour atteindre nos objectifs en matière d'accessibilité, nous avons besoin de main-d'œuvre. Nous pensons donc que le projet de loi serait amélioré s'il incluait un engagement d'investissement envers une stratégie nationale en matière de main-d'œuvre.

I would also like to comment about choice in child care. I am honestly curious how many of the members of this committee have ever entrusted their children to a private child-care centre or a private school. When making that choice, did you solely base it on the business model of the child-care centre, or were you looking at other factors, like location, schedule, staff training or program quality?

Our association wholeheartedly believes that parents have the primary responsibility for the care decisions of their children, eliminating for-profit operators discriminates against care providers based on their business model, which harms the choice of families and hampers promises of quality, flexibility and accessibility. Our association recommends ensuring the language in section 7 includes all forms of licensed child care, including for-profit, not-for-profit, public and day home providers.

I believe it is all about striking a balance. While we appreciate the federal efforts to provide funding to make child care more affordable for parents, when Alberta's child-care sector is dependent upon 70% for-profit operators, it's vital that our province continue to carve its own path and that we acknowledge that child care is, constitutionally, a provincial jurisdiction.

While I recognize this bill will likely be passed without amendments, we believe that there will always be a demand for private options, and sweeping, idealized generalizations will simply not be successful in Alberta any time soon. We only have to look to Quebec today to see that the demand will always remain for for-profit operators.

Ensuring quality is critical to the future of our child-care system. Child care is a stringently regulated industry where quality is protected by licensing regulations required of all programs regardless of the business model. It is the government's responsibility to ensure these regulations are met. In the testimonials from the last two sessions, many have said that the core of quality is the workforce. Research experts have reflected that areas of quality currently at risk are linked to workplace conditions, insufficient training, insufficient wages and lack altogether the professionalization of our ECE sector.

I, therefore, find myself quite confused, also trying to follow the common commentary that implies that my centre must obviously be of low quality purely because it runs as a for-profit centre. My staff are the highest paid in our area with access to group benefits plans, organized by our association, and with

J'aimerais également parler du choix de service de garde d'enfants. Je serais bien curieuse de savoir combien de membres de ce comité ont choisi une garderie privée ou une école privée pour leurs enfants. Lorsque vous avez fait ce choix, l'avez-vous fait uniquement en fonction du modèle d'affaires de la garderie, ou avez-vous pris en compte d'autres facteurs, tels que l'emplacement, l'horaire, la formation du personnel ou la qualité du programme?

Notre association croit fermement qu'il incombe aux parents de prendre les décisions relatives à la garde de leurs enfants. L'élimination des garderies à but lucratif pénalise les fournisseurs de services de garde en fonction de leur modèle d'affaires, ce qui réduit les choix offerts aux familles et entrave les promesses faites quant à la qualité, la souplesse et l'accessibilité des services. Nous recommandons que le libellé de l'article 7 englobe tous les types de garderies agréées, y compris les garderies à but lucratif, sans but lucratif, les garderies publiques et celles en milieu familial.

Il s'agit d'établir un équilibre. Bien que nous nous réjouissons du financement du gouvernement fédéral pour rendre les services de garde plus abordables pour les parents, nous devons rappeler que les garderies à but lucratif représentent 70 % du secteur des services de garde en Alberta, et qu'il est donc essentiel que notre province puisse continuer à suivre sa propre voie. Nous devons reconnaître que selon la Constitution, les services de garde relèvent des provinces.

Nous reconnaissons que ce projet de loi sera probablement adopté sans amendements. Nous croyons toutefois qu'il y aura toujours une demande pour des services de garde privés et que cette vaste approche idéologique ne fonctionnera pas de sitôt en Alberta. Il suffit de regarder ce qui se passe au Québec pour constater qu'il y aura toujours une demande pour des places en garderies à but lucratif.

L'avenir de notre système de garde d'enfants dépend de la qualité des services. Le secteur des services de garde est un secteur rigoureusement réglementé où la qualité est protégée par des règles d'octroi de permis que tous les fournisseurs doivent respecter, quel que soit le modèle d'affaires. Il incombe au gouvernement de veiller à ce que la réglementation soit respectée. Lors des deux dernières réunions, beaucoup de témoins ont dit que la main-d'œuvre est au cœur de la qualité. Les experts en recherche ont indiqué qu'en ce moment, la qualité pâtit en raison des conditions de travail, de la formation insuffisante, des salaires trop bas et de l'absence totale d'une reconnaissance professionnelle dans le secteur de l'éducation de la petite enfance.

Je suis donc assez déçue lorsque j'entends dire que mon centre doit assurément offrir un service de piètre qualité simplement parce qu'il s'agit d'une garderie à but lucratif. Mes employés sont les mieux payés de la région. Ils bénéficient de régimes d'avantages sociaux collectifs, organisés par notre

investments back into my program so that the daily staffing is significantly above mandated ratios.

The bar for quality is simply not set by a category of business model. Effective regulations are crucial for maintaining high-quality child-care services in any setting. If there is evidence of a lack of quality, how are we not addressing a lapse in regulations that would account for it?

Whether you support the mixed-market child-care approach or not, we need to recognize that it exists across our country. I have heard the rhetoric around protecting child care from big box for-profit centres, but it's not the only face in private child care. You have female entrepreneurs, like myself, who are educators, and often mothers, who have met a need in their community. By excluding for-profit child care, we run the risk of bankrupting and eliminating small programs like mine.

I recognize that this committee is really the last opportunity to recommend that all forms of licensed child care be represented equally, and I hope that consideration will be given to the significant investment that operators like myself have made in the sector, and that parental choice will be preserved as we move forward with this program. Thank you for your time and your consideration.

The Chair: Thank you very much, Ms. Churcher, for your presentation, and to our other two guests as well.

We will go to questions from my colleagues, but let me ask a brief question of Mr. Mitchell. Based on what we've heard from Ms. Churcher, she has clearly stated that wages are higher and benefits are better in her centre.

Do you have information about wages in the for-profit sector for child-care workers as opposed to not-for-profit and public daycares?

Mr. Mitchell: I'm not sure that I have any direct comparisons between the two. Previous research has been done on that. There were issues that perhaps for-profits were of lower quality than not-for-profits, but it's difficult to read through that research to understand how much of a difference that would be. Certainly, those studies are looking primarily at labour force, and of those issues, quality is quite a large area of study. It's much larger than just workforce issues. But across the provinces, I'm not sure in terms of scale.

association. Nous réinjectons des fonds dans notre programme de sorte que nous jouissons de niveaux de dotation quotidiens nettement supérieurs aux niveaux exigés.

Ce n'est pas le modèle d'affaires qui définit la qualité d'un programme. Une réglementation efficace est essentielle pour maintenir des services de garde d'enfants de grande qualité, quel que soit le modèle d'affaires. Des signes nous montrent que la qualité est insuffisante, alors comment se fait-il que nous ne nous attaquions pas au manque de réglementation qui en serait la cause?

Que vous soyez favorable ou non à un système de garde d'enfants mixte, nous devons reconnaître que ce système existe partout au pays. J'ai entendu de beaux discours sur le fait qu'il faut protéger les services de garde d'enfants contre les mégagarderies à but lucratif, mais les exploitants de garderies privées ne gèrent pas que des mégagarderies. Des femmes entrepreneures, comme moi, qui sont des éducatrices, et souvent des mères, ont comblé un besoin dans leur collectivité. En excluant les services de garde à but lucratif, des petites garderies comme celle que j'exploite seront contraintes de faire faillite et disparaîtront.

Je sais que cette tribune est la dernière occasion qui m'est donnée pour recommander que tous les services de garde agréés soient représentés de façon égale. J'espère que l'on tiendra compte des importants investissements réalisés par les exploitants de garderies comme moi dans le secteur. J'espère que le choix parental restera au cœur du système à mesure que ce programme évoluera. Je vous remercie de votre attention.

La présidente : Merci beaucoup de votre déclaration liminaire, madame Churcher. Je remercie également nos deux autres témoins.

Avant de passer aux questions de mes collègues, permettez-moi de poser une brève question à M. Mitchell. D'après le témoignage de Mme Churcher, il est clair que son centre offre des salaires plus élevés et de meilleurs avantages sociaux.

Seriez-vous en mesure de comparer les salaires offerts dans une garderie à but lucratif à ceux offerts dans une garderie publique sans but lucratif?

M. Mitchell : Je ne crois pas être en mesure de fournir une comparaison entre les deux. Des recherches ont déjà été menées à ce sujet. On a cerné quelques problèmes. Par exemple, les services offerts par les garderies à but lucratif seraient peut-être de moins bonne qualité que ceux offerts par les garderies sans but lucratif. Il est toutefois difficile de comprendre l'ampleur des différences à la lecture de ces recherches. Ces études portent principalement sur la main-d'œuvre. Bon nombre d'études portent aussi sur le problème de la qualité. Les problèmes n'ont pas seulement trait à la main-d'œuvre. Cependant, je ne pourrais pas établir de comparaison entre les différentes provinces.

The Chair: Thank you. Perhaps we will look for that information elsewhere. We will go to our first question from the vice chair of the committee, Senator Cordy. You will have four minutes, as will everyone else.

Senator Cordy: Thank you very much. Equal, right?

Ms. Bisnath, you said that the child-care choices should be inclusive, that there should be an option for direct licences, and you said parents should have home child care and children in their home. I wasn't quite sure how you defined that or what, in fact, that it meant.

Ms. Bisnath: I'm sorry, what home child care is in particular?

Senator Cordy: When you said the parents should be able to use home child care or child care in their own home under this plan that the government is bringing forward. I wasn't quite sure what you meant by that.

Ms. Bisnath: Sure. Child care in their own home would be families who have a nanny who either live with them or comes in Monday to Friday to care for the children in the children's own home. Home child care would be an independent woman who operates a home daycare where the children go to her home and are cared for there during set hours.

Under the model, you can have licensed home child care, which is licensed through an agency in Ontario, or licence not required, which is independent and not affiliated with an agency.

The provinces are all a little bit different. In Ontario, there's no option for direct licensing. If a home child-care provider wants to be affiliated with a licensed agency, they have to be under the umbrella of that agency. There's no option for direct licensing.

Senator Cordy: That's what I thought it meant. When you look at a nanny for a family, would you expect the full cost of the nanny to be covered under this child-care program?

Ms. Bisnath: We advocated that the most equitable way would be for funds to go to parents to decide how they would want to spend that child-care money. So, yes, it could go toward a nanny or toward a home child care, or a centre, or maybe having grandma or grandpa do that care, or for parents who stay home, it would be to replace funds that are lost.

La présidente : Merci. Nous pourrions peut-être trouver ces renseignements ailleurs. Nous allons commencer notre première série de questions avec la vice-présidente du comité, la sénatrice Cordy. Vous disposerez de quatre minutes, comme tout le monde.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie. C'est juste, n'est-ce pas?

Madame Bisnath, vous avez dit que les choix en matière de garde d'enfants devraient être inclusifs, et qu'il devrait y avoir une option d'octroi direct de permis. Vous avez aussi dit que les parents devraient avoir accès aux services de garde en milieu familial et devraient pouvoir garder les enfants dans leur propre maison. Je n'ai pas très bien compris comment vous définissiez cela ou ce que cela voulait dire.

Mme Bisnath : Désolée, vous voulez savoir ce qu'est une garderie en milieu familial, plus précisément?

La sénatrice Cordy : Lorsque vous avez dit que les parents devraient avoir accès aux garderies en milieu familial ou devraient pouvoir garder les enfants à la maison dans le cadre du plan proposé par le gouvernement, je n'ai pas très bien compris ce que vous vouliez dire.

Mme Bisnath : Bien sûr. La garde d'enfants à la maison s'entend de familles qui vont embaucher une nounou qui habitera chez elles ou qui viendra à la maison pour s'occuper des enfants du lundi au vendredi. Une garderie en milieu familial s'entend d'une garderie indépendante exploitée par une femme, dans sa maison. Les enfants se rendent chez elle et y sont gardés selon un horaire fixe.

Selon le modèle, vous pouvez avoir une garderie en milieu familial qui est titulaire d'un permis, qui est agréée par l'intermédiaire d'une agence en Ontario, ou une garderie sans permis, qui est indépendante et non affiliée à une agence.

La situation n'est pas tout à fait la même d'une province à l'autre. En Ontario, les fournisseurs de services de garde en milieu familial ne peuvent pas obtenir leur propre permis. Si l'exploitant d'une garderie en milieu familial veut être affilié au système agréé, il doit se placer sous l'égide d'une agence agréée. Il ne peut obtenir son propre permis.

La sénatrice Cordy : C'est ce que j'avais compris. Pour ce qui est d'une nounou qui serait embauchée par une famille, vous attendriez-vous à ce que tous les frais soient couverts par ce programme de garderies?

Mme Bisnath : Selon nous, la façon la plus équitable de procéder serait de donner l'argent directement aux parents. Ils pourraient ensuite choisir le service de garde qui leur convient. C'est ce que nous défendons. Donc, oui, l'argent pourrait être utilisé pour embaucher une nounou ou pour envoyer son enfant dans une garderie en milieu familial, dans une garderie non

Senator Cordy: It wouldn't necessarily be the whole cost. It would be just what they would receive in circumstances if their child were put in a child-care centre.

Ms. Bisnath: Yes, to go toward child care.

Senator Cordy: Yes, toward it. Thank you.

Mr. Mitchell, you spoke about the challenges in creating new spaces and you gave statistics. We've heard them from other provinces as well, so Saskatchewan was not alone.

What are the impediments? I know that we've heard them. People have verbalized different impediments, but I wonder if you could give us a concise list of some of the impediments to creating new spaces, other than staffing and burnout of staff. You made reference to salaries of home-care staffers, that kind of thing. What else would you say in addition to that?

Mr. Mitchell: Certainly the ECE, early childhood educator, labour shortage. There are labour shortages in many sectors, not just there, of course, but that's certainly one challenge.

It's just proving difficult to create these spaces quickly. It's much easier to lower the cost. The provinces did lower costs, some of them even ahead of schedule, but space creation takes time and it's quite challenging to do that, particularly in this economy. Costs of providing care have gone up.

Actioning the money out the door has been a big problem as well. Particularly in the first year of the agreements, just getting the money through different funding mechanisms has been difficult. It's quite an administrative burden for providers to apply for these grants and for them to administer these grants as well. In certain provinces, we've seen that even just the administrative process of trying to deal with the sudden rush of cash and trying to get it out the door is quite challenging.

Senator Osler: Thank you to all the witnesses for being here today. My first question is for Ms. Churcher. Your association submitted a brief to the Standing Committee on Human Resources, Skills and Social Development and the Status of Persons with Disabilities, or HUMA, in the other place. In the brief, you put forth that there are too many hindrances to for-profit operators under the Canada-wide Early Learning and

résidentielle, ou peut-être chez grand-maman ou grand-papa. Une autre possibilité serait de donner cet argent aux parents qui restent à la maison, pour pallier la perte de revenus.

La sénatrice Cordy : Il ne s'agirait pas nécessairement de couvrir tous les frais. Il s'agirait simplement de leur donner le montant qu'ils recevraient s'ils envoyaient leur enfant à la garderie.

Mme Bisnath : Oui, pour payer les services de garde d'enfants.

La sénatrice Cordy : Oui, à cette fin. Merci.

Monsieur Mitchell, vous avez parlé des défis que représente la création de nouvelles places en garderie et vous nous avez donné des statistiques. D'après ce que nous avons entendu, cette tâche n'est pas facile non plus pour les autres provinces. La Saskatchewan n'est donc pas toute seule dans cette situation.

Quels sont les obstacles? On nous en a fait part. Les gens ont parlé de différentes difficultés, mais je me demande si vous pourriez nous donner une liste concise de freins à la création de nouvelles places, autres que la dotation en personnel et l'épuisement professionnel. Vous avez évoqué le salaire de ceux qui offrent des services à domicile, et ce genre de choses. Quoi d'autre?

M. Mitchell : Évidemment, il y a une pénurie d'éducateurs de la petite enfance. Il existe des pénuries de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs, et pas seulement dans le nôtre, bien sûr, mais c'est certainement un défi.

Il n'est tout simplement pas facile de créer ces places rapidement. Il est beaucoup plus facile de réduire les coûts. Les provinces ont réduit les coûts, et certaines d'entre elles l'ont même fait avant la date prévue. La création de places prend du temps et c'est un véritable défi, en particulier dans le contexte économique actuel. La prestation des services de garde coûte plus cher.

Il s'est aussi avéré difficile de débloquer des fonds, surtout au cours de la première année, une fois les accords conclus. Il n'a pas été facile d'obtenir l'argent par le biais des différents mécanismes de financement. La demande de subventions et leur administration constituent un véritable fardeau administratif pour les fournisseurs de services. Dans certaines provinces, nous avons constaté que le simple fait d'essayer de gérer l'afflux soudain d'argent et de le distribuer était tout un défi.

La sénatrice Osler : Je remercie tous les témoins de leur présence aujourd'hui. Ma première question s'adresse à Mme Churcher. Votre association a présenté un mémoire au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées, ou HUMA, à l'autre endroit. Dans ce mémoire, vous affirmez que les exploitants de garderies à but

Child Care program, or ELCC, and that the federal government should change the plan to give more money directly to parents and allow them to choose a child-care operator, as well as to lift limits on the number of for-profit spaces that can be created. Could you elaborate on those recommendations and on how they could work to the advantage of everyone, in particular, children from systematically marginalized groups, including children with disabilities or children from language minority communities?

Ms. Churcher: Thank you for your question. We have always advocated for the funding to go to the family and to the parents to make a choice for what represents their family values and the needs of their children. I believe that having access to funds similar to what has already been shared with the committee today would allow parents in all provinces to take those funds and decide what type of care they prefer, regardless of business model or limited access to those programs in certain centres. I know that there are a lot of innovative options in private child care. We often see investments made back into centres that hit niche markets like Spanish second language programs, French immersion preschools — really different niche programming. My centre is based on social and emotional development. Those funds would allow families to find programs that target the needs their children have, to target the beliefs and values the families have. I think that when talking about marginalized communities and families that want some language development for their children, they would be able to pick programs based on those needs and what they are looking for, rather than trying to source out a space in a program just to be able to access the funds. I also believe that Alberta is leading the way in expansion right now. Our province has just recently announced that private and for-profit operators will have access to space-creation grants in our province, which is a significant win for the private sector and for families in our province. I am hoping other provinces look to Alberta to see how they can incorporate and support all models of child care in the provinces.

I think that any time you are stunting the free market in a sector, as you are in child care, by only supporting one side of it, you are limiting choice, you are limiting options and you are bankrupting businesses like my own. Child care traditionally is a female-led industry. In Alberta, our members are largely women. A lot of them are immigrants and new Canadians that have come here to open up centres because they see a need in their community. They have skills that enable them to support children and families in their specific communities, and they are making the investments to be able to do that, and those

lucratif sont confrontés à trop d'obstacles dans le cadre du programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, ou AGJE. Vous dites que le gouvernement fédéral devrait modifier le plan pour que plus d'argent soit envoyé directement aux parents, ce qui leur permettrait de choisir une garderie. Il faudrait aussi apporter d'autres modifications pour qu'il n'y ait pas de limite quant au nombre de places en garderies à but lucratif qui pourraient être créées. Pourriez-vous nous parler davantage de ces recommandations et nous expliquer comment elles pourraient profiter à tous, en particulier aux enfants issus de groupes systématiquement marginalisés, dont les enfants handicapés ou les enfants issus de communautés linguistiques en situation minoritaire?

Mme Churcher : Je vous remercie de votre question. Nous avons toujours plaidé en faveur d'un financement qui serait envoyé aux parents pour qu'ils puissent faire un choix adapté à leurs valeurs familiales et aux besoins de leurs enfants. Je pense que l'accès à des fonds, comme on l'a déjà évoqué en comité aujourd'hui, permettrait aux parents de toutes les provinces de choisir le type de service qu'ils préfèrent, peu importe le modèle d'affaires ou l'accès limité aux programmes dans certains centres. Je sais que les garderies privées proposent de nombreuses initiatives novatrices. Bon nombre d'investissements sont effectués dans des programmes spécialisés. Il y a, par exemple, des programmes d'enseignement de l'espagnol langue seconde et des programmes préscolaires d'immersion française. Il existe toute sorte de programmes spécialisés. Notre programme se concentre sur le développement social et émotionnel. Un accès direct aux fonds permettrait aux familles de choisir des programmes qui correspondent à leurs croyances, à leurs valeurs et aux besoins de leurs enfants. L'accès aux fonds permettrait aux familles issues de groupes marginalisés et aux familles qui souhaitent inscrire leurs enfants à un programme de perfectionnement linguistique de choisir des programmes en fonction de leurs besoins et de leurs attentes, plutôt que d'essayer de trouver une place dans un programme simplement pour avoir accès aux fonds. Selon moi, l'Alberta est à l'avant-garde en matière de croissance. Notre province vient d'annoncer que les exploitants de garderies privées et à but lucratif auront accès aux subventions pour la création de places, ce qui est une victoire importante pour le secteur privé et pour les familles de notre province. J'espère que d'autres provinces s'inspireront de l'Alberta pour envisager comment elles peuvent inclure et soutenir tous les types de services de garde d'enfants.

Chaque fois que vous freinez le libre marché dans un secteur, comme vous le faites avec les services de garde en soutenant seulement certains types d'organismes, vous limitez les choix et les options et vous poussez des entreprises comme la mienne à la faillite. Le secteur des services de garde est traditionnellement féminin. En Alberta, la plupart de nos membres sont des immigrantes et des Néo-Canadiennes qui ont ouvert un centre pour répondre à un besoin dans leur communauté. Elles possèdent les compétences nécessaires pour aider les enfants et les familles issus de leur communauté et elles font des

investments are being stolen under this program, unfortunately. They are losing the values of their businesses.

So, I think we need to go back to the original intent of this program, which is for children and for families, and to provide affordable, accessible and inclusive child care. That's not just non-profit; that is all child care, and it is the parental right to have a type of care that meets the needs of your family. So, I think we need to open it up as it was before, and if people are opening centres and can meet the health, safety and licensing regulations, they should be granted access to these programs for families.

[Translation]

Senator Cormier: You provide information, training and resources to licensed and unlicensed home child-care operators. Would you explain the difference between the needs of licensed home child-care providers and unlicensed ones? How do the needs of those two types of child care differ?

[English]

Ms. Bisnath: Thank you. I will answer in English if it's okay. I understand the question to be about the difference between the needs of licensed home child-care providers and unlicensed home child-care providers. In Ontario, which is where we are based and what we're familiar with, home child-care providers who are affiliated with a licensed agency often have greater access to training and resources that are provided by their agency — not all agencies, but quite a number of them.

They also have opportunities in terms of networking or getting support from their home visitor who would be coming into check and offer support. Caregivers who are working independently, which is legal — it's not required for them to have a licence — still meet all the Child Care and Early Years Act, or CCEYA, regulations, but it is more isolating, so they don't have the same access to information in terms of training, resources or supports. So, we try to fill that need. We offer support to all home child-care providers, parents and grandparents but we also include the unlicensed sector to give them that opportunity.

[Translation]

Senator Cormier: Why aren't they licensed? Why choose not to be licensed when being licensed would give them access to the services and benefits you just mentioned?

investissements pour y arriver. Malheureusement, le programme leur vole ces investissements et leur entreprise perd de sa valeur.

Nous devons revenir à l'objet initial de ce programme qui est de répondre aux besoins des enfants et des familles et de fournir des services de garde abordables, accessibles et inclusifs. Le programme n'est pas conçu pour les organismes à but non lucratif, mais bien pour les services de garde. Il tient compte du droit des parents d'avoir accès au type de service qui répond aux besoins de leur famille. Pour cette raison, je pense qu'il faut en rétablir la portée initiale. Les personnes qui ouvrent des centres en se conformant aux règlements sur la santé, la sécurité et les permis devraient avoir accès à ces programmes faits pour les familles.

[Français]

Le sénateur Cormier : Vous fournissez de l'information, de la formation et des ressources aux exploitants des garderies familiales accréditées et non accréditées. Pouvez-vous nous expliquer la différence de besoins entre les garderies en milieu familial accréditées et les garderies non accréditées? Quelles sont les différences en ce qui a trait aux besoins des deux catégories de garderies?

[Traduction]

Mme Bisnath : Merci. Je vais répondre en anglais si vous le permettez. Si j'ai bien compris, la question porte sur la différence entre les besoins des garderies en milieu familial qui sont agréées et les besoins de celles qui ne le sont pas. Nous sommes basés en Ontario et nous connaissons bien le système de cette province. Ici, les fournisseurs de services de garde en milieu familial supervisés par une agence agréée bénéficient souvent d'un plus grand accès à la formation et aux ressources. Les agences offrent en majeure partie ces avantages.

Les fournisseurs de services de garde en milieu familial ont également des occasions de réseauter ou d'obtenir du soutien de la part des personnes qui viennent faire des contrôles chez elles. Les éducatrices qui travaillent de façon autonome, ce qui est légal — le permis n'est pas obligatoire —, doivent respecter les règlements pris en vertu de la Loi relative à l'apprentissage et à la garde des jeunes enfants au Canada, mais comme elles sont isolées, elles n'ont pas le même accès aux informations sur la formation, les ressources et les aides. Nous essayons de répondre à ce besoin en offrant du soutien aux fournisseurs de services de garde agréés ou non, aux parents et aux grands-parents.

[Français]

Le sénateur Cormier : Pourquoi ne sont-ils pas accrédités? Pourquoi décident-ils de ne pas être accrédités, puisqu'ils auraient accès aux services et aux avantages dont vous venez de parler?

[English]

Ms. Bisnath: So, for the most part, and we did do a survey not too long ago asking that question — why caregivers are choosing not to become licensed. The majority wants to be business owners. They are entrepreneurs. They have this independent spirit, and they just feel that the extra oversight and the administrative burden from the agencies outweigh the benefits that an agency might provide. So, the biggest issue is the daily rates; the pay cut at the end of the day is a lot. When you are with an agency, you are not making the same salary that you might make privately. We just need more options for caregivers. The option of a direct licence, where they can still be licensed, but not affiliated with an agency, would open so many doors for home child-care providers. We know that the independent providers, who take pride in offering high-quality child care, want to be recognized as such and they want to be —

[Translation]

Senator Cormier: I certainly appreciate the role that women play in for-profit child care in small businesses. We heard from a previous panel that not-for-profit public services provide better service to socio-economic, ethnic and linguistic minorities.

I want to pick up on Senator Osler's question. The child care services available to those populations are generally more complex and costly because they have to take into account socio-economic, ethnic and linguistic considerations. What can you tell us about that? Is it actually more expensive?

[English]

The Chair: Senator Cormier, we are going to hold that question. Likely, in the second round, we can come back to it.

[Translation]

Senator Mégie: My question is for Ms. Churcher.

If I understand correctly, you said it would be a good thing for the government to expand funding to every family that wants to open a home daycare.

Where's the limit though? Who would have oversight over all those families if lots of mothers decide they're going to keep their kids at home if they can get the government subsidy? What about socializing those children? Is it good for all children to be kept at home, given one or two children per family? I'd like to hear your thoughts on that.

[Traduction]

Mme Bisnath : Récemment, nous avons mené un sondage où nous demandions aux propriétaires de garderies pourquoi elles ne veulent pas être agréées. La majorité d'entre elles veulent être propriétaires d'entreprise. Ce sont des entrepreneuses. Ce sont des esprits indépendants qui sentent que les inconvénients tels que la supervision et le fardeau administratif supplémentaire imposés par les agences sont plus importants que les avantages que ces mêmes agences leur procureraient. Le plus grand désavantage est le tarif journalier. L'écart de salaire est considérable. Les garderies supervisées par une agence ne font pas les mêmes salaires que les garderies privées. Il faut donner à ces dernières plus d'options. L'octroi de permis directement aux garderies élargirait grandement les possibilités des fournisseurs de services de garde en milieu familial en leur permettant d'être agréés sans se voir imposer la supervision par une agence. Nous savons que les fournisseurs indépendants, qui sont fiers d'offrir des services de garde de grande qualité, veulent être reconnus à leur juste valeur...

[Français]

Le sénateur Cormier : J'apprécie énormément le rôle que jouent les femmes dans les garderies à but lucratif, dans les petites entreprises. On a entendu dans un précédent panel que des services publics à but non lucratif permettent de mieux desservir les minorités socioéconomiques, ethniques et linguistiques.

Je reprends la question de la sénatrice Osler. Les services de garde offerts à ces populations sont généralement plus complexes et coûteux parce qu'ils doivent tenir compte de la question des considérations socioéconomiques, ethniques et linguistiques. Que pouvez-vous nous donner comme information? Est-ce qu'effectivement, c'est plus coûteux?

[Traduction]

La présidente : Sénateur Cormier, je vous demanderais de retenir votre question. Nous y reviendrons probablement à la deuxième série de questions.

[Français]

La sénatrice Mégie : Ma question s'adresse à Mme Churcher.

Si je comprends bien, ce que vous avez dit est que ce serait bien que le gouvernement puisse étendre son financement à chacune des familles qui voudrait ouvrir une garderie chez elle.

Cependant, je ne vois pas la limite. Qui aurait le contrôle sur toutes ces familles si beaucoup de mères décidaient de dire : « si je peux avoir la subvention du gouvernement, je préfère garder mon enfant chez moi »? Qu'en est-il de la socialisation de ces enfants? Est-ce bénéfique pour tous les enfants d'être gardés à la maison, sachant qu'il y a un ou deux enfants par famille? Je voudrais vous entendre là-dessus.

[English]

Ms. Churcher: Thank you for your question. I will answer in English as well. I don't believe that outside of licensed and regulated care that these funds should be shared with operators. Our association supports regulations, licensing, and health and safety standards in child care, so we do support licensed stay-at-home operators, which could be moms, dads, or someone who has a home who is operating it as a day home, which is a small, licensed, regulated child-care centre that can have up to six children in Alberta. We support that.

We do not support unregulated care as an association. I believe it is very important to socialize children. I created a centre based on the social and emotional needs of children and the development of those needs. I think that having a child in a social environment is very important, but I do believe that parents should choose what that social environment should be for their child and their family. I hope I answered your question.

[Translation]

Senator Mégie: My second question is a big one. Are you asking the government to take public money and subsidize private child care? Is that your intention?

[English]

Ms. Churcher: My proposal is that the government public funds go to families. Those are public funds. These programs are created to support families, not to exclude families, so I believe funding should always go to the parents and there should be parental choices.

I don't see that public funds going into a private centre is anything other than strategic investment in a future workforce and social well-being of the community. I think we get lost in this program, and it is confusing as to where these funds are going, but private centres in Alberta — I can only speak about Alberta — are acting as unpaid government fiscal agents for this program. Money is carried through our centres, through all of us, non-profit and private, funded to us to then pass on to families. There is no funding going to private centres in Alberta outside of having limited access for families to a certain number of spaces that were grandfathered in when the agreement rolled out.

The new private space grant program in Alberta targets high-need and high-demand areas. Obviously, the plan to have just a non-profit model roll out across the province and support

[Traduction]

Mme Churcher : Merci de votre question. Je vais encore une fois répondre en anglais. À mon avis, ces fonds ne devraient pas être versés à des fournisseurs de services de garde qui ne sont ni agréés ni réglementés. Notre association soutient la réglementation, l'octroi de permis et les normes de santé et sécurité dans le secteur des services de garde. Nous soutenons les fournisseurs de services de garde en milieu familial agréés, y compris les mères, les pères et toute personne qui offre des services de garde en résidence privée. Ces petits services de garde agréés ou réglementés comptent au plus six enfants en Alberta. Nous soutenons cette catégorie de garderie.

Notre association ne soutient pas les services de garde non réglementés. Il est très important de faire socialiser les enfants. Le centre que j'ai mis sur pied est axé sur les besoins sociaux et émotionnels des enfants et tient compte de l'évolution de ces besoins. Je dis oui à l'exposition des enfants à une forme ou à une autre de socialisation, mais j'estime que ce sont les parents qui devraient décider quelle formule convient le mieux à leur enfant et à leur famille. J'espère que j'ai répondu à votre question.

[Français]

La sénatrice Mégie : Ma seconde question est majeure : est-ce que vous demandez au gouvernement de prendre les fonds publics et de subventionner des garderies privées? Est-ce votre intention en proposant cela?

[Traduction]

Mme Churcher : Je propose que les fonds publics soient versés aux familles. Après tout, ce sont des fonds publics. Ces programmes sont créés pour soutenir les familles, et non pas pour les exclure. Voilà pourquoi je pense que le financement devrait toujours aller aux parents et que les choix devraient revenir aux parents.

Selon moi, le versement de fonds publics aux centres de la petite enfance privés constitue un investissement stratégique dans la future main-d'œuvre et le mieux-être social de la population. Il est difficile de savoir où vont les fonds de ce programme déroutant, mais en Alberta — je peux seulement parler de l'Alberta —, dans le cadre de ce programme, les centres privés sont des agents fiscaux qui ne sont pas rémunérés par le gouvernement. Ce sont nos centres à but non lucratif et privés qui reçoivent le financement, qui est par la suite transféré aux familles. Aucun financement n'est versé aux centres privés en Alberta, sauf à un nombre limité de places destinées aux familles en vertu d'un droit acquis obtenu au début de la mise en œuvre du programme.

Le nouveau programme de subventions des services de garde privés en Alberta vise les territoires où les besoins et la demande sont élevés. De toute évidence, l'application à toute la province

the needs of these rural, high-need remote communities hasn't worked so far, and they are extending that to private operators in the hope that we can bring some level of care to these communities that desperately need it. I wouldn't see that as funding a private business as much as I would as funding a community and supporting the families in that community.

[Translation]

Senator Mégie: Thank you.

[English]

The Chair: Ms. Churcher, I would like some clarification on the Alberta agreement. The document in front of me says that federal funding will create 42,500 child-care spaces to be used exclusively for licensed child care — private, not-for-profit, public — as well as family-based child care. The agreement goes on to say that federal funding will create spaces for children aged zero to kindergarten to support licensed child-care delivery in for-profit providers.

There is apparently an agreement to develop and propose a for-profit expansion plan, including a cost control framework. This is an agreement between Alberta and Canada. Do you have a different interpretation of the agreement that is in front of us?

Ms. Churcher: Two weeks ago, on October 10, there was an announcement in Alberta to extend space creation funds to private operators. Our government has agreed to release \$28 million to create spaces in Alberta for private operators. These follow the same categories and guidelines as the not-for-profit space creation program, which has been open for some time in Alberta. Operators can now apply for this program, and if they meet the criteria of opening up spaces in these marginalized communities that are very high-need child-care deserts, then they will have access to those funds.

The Chair: Thank you for that clarification.

[Translation]

Senator Petitclerc: I'll start with a question for you, Ms. Bisnath, and I'd like to hear from Ms. Churcher, too, if I have time. I'd like you to clarify something I'm not sure I understand. I agree with you that parents should have a choice about the care they want for their kids. And I certainly agree that different kids have different needs. We're on the same page there.

du modèle à but non lucratif afin de soutenir les régions rurales éloignées où les besoins sont élevés n'est pas concluante jusqu'à présent. Le modèle a été étendu aux fournisseurs de services de garde privés dans l'espoir de donner un certain niveau de services aux communautés qui en ont désespérément besoin. Je ne vois pas vraiment cela comme du financement versé aux entreprises privées, mais plutôt comme un investissement dans les communautés et les familles.

[Français]

La sénatrice Mégie : Merci.

[Traduction]

La présidente : Madame Churcher, j'aimerais obtenir des clarifications sur l'accord conclu avec l'Alberta. Le document que j'ai devant moi indique que le financement fédéral permettra de créer 42 500 places exclusivement dans les services de garde agréés — privés, à but non lucratif, publics — de même que dans les services de garde en milieu familial. Le financement fédéral permettrait également de créer des places pour les enfants jusqu'à l'âge de la maternelle pour soutenir la prestation de services de garde agréés par des fournisseurs à but non lucratif.

On dirait que cet accord a été conclu entre l'Alberta et le Canada pour proposer et développer un plan d'expansion pour les fournisseurs à but lucratif, y compris un cadre de contrôle des coûts. Voyez-vous les choses de cette façon?

Mme Churcher : Il y a deux semaines, le 10 octobre, une annonce a été faite en Alberta selon laquelle les fonds visant à créer des places en garderie seraient étendus aux services de garde privés. Le gouvernement provincial a accepté d'octroyer 28 millions de dollars pour créer des places dans les services de garde privés. Le plan renferme les mêmes catégories et lignes directrices que le programme de création de places à but non lucratif, qui est établi depuis un certain temps dans la province. Les exploitants de services de garde peuvent désormais faire une demande dans le cadre du programme. S'ils répondent au critère lié à la création de places dans les communautés marginalisées qui ne comptent pas de services de garde et dont les besoins sont élevés en la matière, ils recevront les fonds.

La présidente : Merci d'avoir apporté cette précision.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Je vais poursuivre avec une question pour vous, madame Bisnath, et si j'ai le temps pour Mme Churcher aussi. Je voudrais avoir un certain éclaircissement. Je ne suis pas certaine de comprendre. Je suis assez d'accord avec vous pour dire que les parents ont un certain choix quant aux soins qu'ils veulent offrir à leurs enfants. On est certainement d'accord pour dire que les besoins sont différents selon les enfants. On se comprend là-dessus.

How can some degree of consistency in terms of quality of care and level of training and expertise for the people caring for these children be ensured? Does having the range of models you told us about, especially unlicensed child care, ensure that all children have access to the same quality of care?

[English]

Ms. Bisnath: Thank you for your question. Yes, it's a great question, and we cannot. No one can guarantee quality of service everywhere for every centre or every operator. It's the same in every profession. Things happen; there are high-quality and lower-quality family doctors, teachers, police officers, whatever the profession is. It's impossible to guarantee that.

For us, we feel strongly that parents are capable and competent to make the best choice for their child, and they are the ones who will hold the providers to account. It's in the interaction at a drop-off, a pick up and in the relationship that's formed. It's doing your due diligence, understanding what you are looking for in child care and understanding what you are receiving in child care.

Of course, there are minimum standards and general expectations, but for us, quality goes well beyond that, and it's not necessarily defined by a piece of paper. It's about that relationship, the trust and the connection that the caregiver has with the child and with the family.

[Translation]

Senator Petitclerc: Thank you. I understand what you're saying. If I look at how it works in my province, Quebec, pretty much all the reports out there say that, essentially, in child care centres, where there's some control over the level of education and programming, there's some degree of consistency in terms of services, which is in the interest of the child, especially children that may come from disadvantaged backgrounds.

Shouldn't it be our goal to at least aim for a certain level of quality that can be monitored a little? I think that would be very hard in cases where there's no licence.

[English]

Ms. Bisnath: Yes.

The Chair: I will hold you to the second round as well. Hold that question, witnesses. We will come back to it.

Comment garantit-on une certaine uniformité en matière de qualité des soins et de niveau d'expertise et d'éducation du personnel qui va s'occuper de ces enfants? Est-ce qu'à travers la multitude de modèles que vous nous avez présentée, surtout quand on parle d'*unlicensed childcare*, on est capable de garantir que tous les enfants auront accès à la même qualité de services?

[Traduction]

Mme Bisnath : Merci de poser cette question très importante. Nous ne pouvons pas garantir la qualité des services de chaque centre de la petite enfance et de chaque exploitant de garderie. Il en est de même dans toutes les professions. Vous trouverez inmanquablement de bons et de mauvais éléments dans tous les groupes professionnels, que ce soit les médecins, les enseignants ou les policiers. C'est impossible de garantir la qualité.

Nous sommes fermement convaincus que les parents possèdent les capacités et les compétences nécessaires pour faire les meilleurs choix pour leurs enfants et pour demander des comptes aux fournisseurs de services de garde. Ce contrôle s'exerce grâce aux relations qui se développent lorsque les parents déposent leurs enfants à la garderie ou qu'ils vont les chercher. C'est le devoir de diligence des parents de déterminer ce qu'ils recherchent dans un service de garde et de comprendre ce que le service leur fournit.

Il y a évidemment des normes minimales et des attentes générales, mais à nos yeux, les composantes de la qualité vont bien au-delà de cela et ne sont pas forcément des règles écrites. La qualité des services englobe la relation et la confiance que le personnel du service de garde instaure avec les enfants et la famille.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Merci. Je comprends ce que vous me dites. Si je regarde l'expérience du Québec, par exemple, qui est ma province, ce qu'on lit comme rapports, majoritairement — et c'est le cas de presque tous les rapports qu'on lit — nous disent qu'au fond, dans les centres de la petite enfance, où on a un certain contrôle sur le niveau d'éducation et sur la programmation des services, on trouve une certaine uniformité de services qui est dans l'intérêt de l'enfant, surtout des enfants qui parfois viennent de milieux défavorisés.

Ne devrait-on pas avoir comme objectif, au moins, de viser un certain niveau de qualité qu'on est capable de contrôler, qu'on est capable de surveiller un tout petit peu? Cela me semble très difficile dans un milieu où il n'y a pas de licence.

[Traduction]

Mme Bisnath : Oui.

La présidente : Je vais revenir à vous lors de la deuxième série de questions. Je vous demanderais de retenir cette question, car nous allons en reparler plus tard.

Senator Dasko: Thank you to our witnesses. My first question is for Ms. Bisnath.

You suggested that individuals might be licensed. Of course, we have the licensed model under this program, and licences ensure a certain standard, that's the reason for licensing, not to make sure that everyone is the same but that there is a certain standard and all that goes with it. Are you favouring a model where individuals can self-licence?

I will also ask, since you are Ontario-based and I am Ontario-based, have you taken this up with the provincial government?

They are the key partners in this — all the provincial governments, of course. Have you taken this up with them, and what have they said about your proposals?

Ms. Bisnath: Before the national plan, we have long advocated for a provincial registry, an accreditation system, direct licensing, or a combination of all of those programs. This also speaks a little bit to your question, senator.

It would take away the middle layer of that agency or organization supervision and allow a child-care provider to be directly licensed by the government and have to follow the same set of standards and levels of requirements, but still be autonomous and independent and retain control over their own private business, as they are an entrepreneur and quite passionate about that aspect.

We have certainly brought it up many times with the Ontario Ministry of Education to have one or more of those options addressed. The last talk or commitment was put out in the *Strengthening early years and child care in Ontario* report that came from the Ministry of Education. There are two directives in there to look at how they can improve and maintain quality in the unlicensed sector, and whether or not there are other options to be explored, but nothing has happened since that paper came out in 2020.

Senator Dasko: If parents themselves receive the money, which is one of the things that you suggested, the licensing couldn't actually operate then because you will have a government coming in and viewing the home? How does that work?

Ms. Bisnath: The option for direct licensing is one way where we can give home child-care providers an opportunity to become licensed and to meet some of those standards, although many of them are meeting and exceeding those standards on their own already.

La sénatrice Dasko : Merci aux témoins. Ma première question s'adresse à Mme Bisnath.

Vous avez dit que des éducatrices autonomes pourraient être agréées. Le programme renferme un modèle de services de garde agréés qui garantit certaines normes. La raison d'être des certifications n'est pas d'assurer une homogénéité absolue, mais plutôt d'instaurer des normes communes assorties de règles. Seriez-vous en faveur d'un modèle qui permettrait à des éducatrices autonomes de s'autoagréer?

Puisque vous êtes en Ontario, ce qui est mon cas également, je vais vous demander si vous en avez discuté avec le gouvernement provincial.

Les gouvernements provinciaux sont des partenaires clés dans ce dossier. Avez-vous abordé la question avec des représentants du gouvernement, et qu'avaient-ils à dire sur vos propositions?

Mme Bisnath : Avant le lancement du plan national, nous réclamions déjà depuis longtemps au niveau provincial un registre, un système d'accréditation ainsi que la délivrance de permis directement aux fournisseurs, ou une combinaison de tous ces programmes. Il y a certains liens à faire avec votre question, sénatrice.

J'enlèverais la strate de supervision intermédiaire exercée par cet organisme pour que les fournisseurs de services de garde demandent directement leur certification auprès du gouvernement et qu'ils soient assujettis au même ensemble de normes et au même niveau d'exigences, mais en conservant leur indépendance et le contrôle de leur entreprise. Rappelons-nous que ces personnes sont fières de leur statut d'entrepreneuses.

Nous avons soumis maintes fois ces options au ministre de l'Éducation de l'Ontario. La dernière discussion ou le dernier engagement est consigné dans le rapport *Renforcer le secteur des services de garde d'enfants et de la petite enfance en Ontario* produit par le ministère de l'Éducation. Ce document renferme deux directives visant à améliorer et à maintenir la qualité des services de garde non agréés. Il pose également la question de savoir si d'autres options pourraient être étudiées, mais rien ne s'est passé depuis la publication du document en 2020.

La sénatrice Dasko : Si l'argent allait directement aux parents, comme vous l'avez suggéré, la certification ne pourrait donc plus s'appliquer, car ce processus comprend la visite de représentants du gouvernement dans le lieu où sont offerts les services. Comment cela fonctionne-t-il?

Mme Bisnath : Les permis octroyés directement aux fournisseurs de services de garde d'enfants en milieu familial permettraient à ces derniers de devenir des exploitants agréés et de répondre à certaines de ces normes, même si bon nombre d'entre eux les dépassent déjà.

Senator Dasko: I'm talking about operations in the home where there are a number of children, up to —

Ms. Bisnath: Five children.

Senator Dasko: Five children, right.

Ms. Bisnath: We did advocate for this funding to go to families to be able to choose the type of care that best meets their needs. Whether that is licensed care in a centre or in a home, or care with maybe a neighbour or a grandparent, or just to supplement their own income for staying home with their own young children, that would be a more equitable way to distribute funds. Last week, we heard one of the witnesses say that the national plan is not national and it only supports 30%.

The Chair: Thank you, Ms. Bisnath.

I will interject with a question of my own for Mr. Mitchell. I will speak to the experience of a market-driven model in New Zealand, Australia and the U.K., where the child-care system is increasingly owned by private equity firms, even when it is funded by the public.

To a large extent, the concern here is also that public funds would be used to fund real estate acquisitions, which would then be the real value as opposed to the service value. Do you believe it is advisable for the Government of Canada to limit their funding of for-profit centres to aspects of service as opposed to aspects of real estate acquisition, corporate equity growth and other features?

Mr. Mitchell: I'm wondering if the provinces are best positioned to determine how that's used. Certainly, I think that in most cases I'm familiar with, we haven't seen the big box type of operations in Canada, although I can understand some hesitancy toward that.

In some of the agreements, money was limited to for-profit providers so that they wouldn't be able to spend it on a mortgage on a building that they have. Someone in Ms. Churcher's position wouldn't be able to direct money to her mortgage, but she would be able to direct it to something else, and it becomes very complicated.

If we were going to engage in that kind of system, I think we would have to do it in such a way that has very clear rules for the smaller providers. If you're really trying to target the big equity firms or whatever, you'd have to be very careful about how you would do that. I wonder if it would be easier within the provincial system because the provincial systems are different from province to province.

La sénatrice Dasko : Je parle des services de garde dans une résidence privée avec un nombre maximal d'enfants de...

Mme Bisnath : Les services de garde en milieu familial comptent jusqu'à cinq enfants.

La sénatrice Dasko : D'accord.

Mme Bisnath : Nous avons fait des démarches pour que ce financement soit versé aux familles pour permettre à ces dernières de choisir les services de garde qui répondent le mieux à leurs besoins, que ce soit des services de garde réglementés dans un centre ou dans une résidence privée, ou des services offerts par un voisin ou des grands-parents, ou encore pour compléter les revenus du parent qui reste à la maison avec de jeunes enfants. Les fonds seraient distribués de façon beaucoup plus équitable de cette manière. La semaine dernière, un témoin a dit que le plan national n'est pas pancanadien, car il ne soutient que 30 % des fournisseurs de services de garde.

La présidente : Merci, madame Bisnath.

Je vais m'immiscer dans la discussion pour poser une question à M. Mitchell. Je voudrais parler des résultats du modèle axé sur les forces du marché instauré en Nouvelle-Zélande, en Australie et au Royaume-Uni, où un nombre croissant de services de garde d'enfants appartiennent à des sociétés de capitaux privés, même si le système est financé par des fonds publics.

Au-delà de cela, il y a la crainte de voir des fonds publics financer des acquisitions immobilières, c'est-à-dire des biens réels, et non pas des services. Dans le cas des centres à but non lucratif, le gouvernement devrait-il limiter son financement aux services? Devrait-il s'abstenir de financer des aspects tels que l'acquisition de biens immobiliers ou la croissance de capitaux privés dans les centres à but lucratif?

M. Mitchell : Les provinces seraient peut-être les mieux placées pour déterminer comment le financement devrait être utilisé. Je peux affirmer avec certitude que la plupart des cas que je connais au Canada ne sont pas des mégagarderies, mais je comprends les réticences à l'égard du modèle en question.

Dans certains accords, des balises ont été établies pour que les fournisseurs à but lucratif ne se servent pas du financement octroyé pour payer l'hypothèque d'un de leurs immeubles. Quelqu'un comme Mme Churcher ne pourrait pas transférer de fonds dans son hypothèque, mais elle pourrait les transférer ailleurs. Ce serait donc très compliqué.

Si nous nous lançons dans ce type de système, nous devons établir des règles très claires pour les petits fournisseurs. Si vous voulez vraiment viser les grandes sociétés de capitaux privés, vous devez y aller avec prudence. Je me demande si ce serait plus facile dans les systèmes provinciaux, puisque ces derniers varient d'une province à l'autre.

The Chair: Thank you.

Senator Moodie: It's important that, yes, based on the current data and availability, we don't have enough spaces. That's not something we would contest. That is why we are building the system. That is why we are building it this way, and I have some trouble with the assertions that the system is broken when it has not yet been built.

Second, we do provide support for children and families in Canada. The Canada child benefit does that. It provides hundreds of dollars in support for families for many things, including child care.

Third, the fact that child-care businesses are dying because they are not making enough money is exactly the issue. We don't want the bottom line of child-care providers to be the difference between someone having child care or not. Access should be built, I believe, on needs and aligned with public leaders for building communities.

This is not really about choice. No one is forced to use public or not-for-profit child care, just like you're not forced to use private versus public education. If they want to continue to use for-profit at higher fees, families are welcome to.

I think the arguments around parental choice are also a bit, frankly, red herrings because I haven't really heard any data, and I would ask, please, can you provide that data about actual parental choices? What would they want to do? I'm hearing about the choices they are forced to make because of the lack of availability of public care.

This question is for anyone to comment on the inherent policy choice in this bill. Canada will build low-cost, accessible and affordable child care for every family. It will take work, it will take money and it will certainly take time. We're heading there. I want to get your thoughts on some of the comments that I have made. I appreciate your testimony, and thank you for your service in this area, to all of you.

Ms. Churcher: I'm happy to jump in to provide an answer to that. I believe in the system. I think that the intention of the CWELCC program is amazing, and as a mother of two children who has used child care in the past and paid for it, I think having affordable child-care options is such a massive relief and support to Canadian families.

I don't believe that small child-care businesses are dying because of lack of profit. What is happening is that lack of access for families in those programs to access the affordability grants, the lack of wage top ups in those programs, lack of subsidy for families in those programs because their business

La présidente : Merci.

La sénatrice Moodie : Selon les données actuelles sur le nombre de places, nous n'avons pas assez de places en garderie. C'est incontestable. Voilà pourquoi nous bâtissons le système de cette manière. Je ne comprends pas que certaines personnes disent que le système est brisé alors qu'il n'a même pas encore été mis sur pied.

Ensuite, nous offrons des mesures d'aide pour les enfants et les familles au Canada. L'allocation canadienne pour enfants en fait partie. Elle fournit des centaines de dollars aux familles pour différentes choses, notamment les services de garde.

Enfin, le secteur des garderies agonise parce qu'il ne fait pas assez d'argent. Voilà le nœud du problème. Nous ne voulons pas mettre en péril l'accès de certaines familles aux services de garde. L'accès aux services doit être déterminé en fonction des besoins et des demandes des dirigeants dans l'optique de renforcer les communautés.

Le droit de choisir n'est pas vraiment un enjeu. Personne n'est obligé de recourir aux services de garde publics ou à but non lucratif. Personne n'est obligé non plus de choisir l'école publique au lieu de l'école privée. Les familles peuvent très bien continuer à payer des frais élevés dans les services de garde à but lucratif si c'est ce qu'elles souhaitent.

Je pense que les arguments sur la liberté de choix des parents sont un peu trompeurs, car je n'ai jamais vu de données sur le sujet. Si des données sur les choix parentaux existent, je veux les voir. Que veulent les parents? J'entends surtout dire que les choix des parents sont conditionnés par la pénurie de places dans le système public.

La question s'adresse à toute personne souhaitant faire un commentaire sur le choix politique inhérent à ce projet de loi. Le Canada va créer des services de garde d'enfants peu coûteux, accessibles et abordables pour toutes les familles, ce qui nécessitera du travail, de l'argent et, sans aucun doute, du temps. Nous avançons dans cette direction. J'aimerais avoir votre avis sur certains de mes commentaires. Je vous remercie tous de vos témoignages et de votre service dans ce domaine.

Mme Churcher : Je suis ravie de répondre à cette question. Je crois au système. Je pense que l'intention derrière le programme pancanadien d'AGJE est remarquable. En tant que mère de deux enfants qui a payé pour des services de garderie dans le passé, je pense qu'avoir des options de services de garderie abordables représente un soulagement et un appui considérables pour les familles canadiennes.

À mon avis, les petites entreprises de garderie ne ferment pas parce qu'elles ne font pas de profits. Le problème est le manque d'accès des familles aux programmes de subventions d'abordabilité, le manque de compléments de salaire et de subventions pour les familles dans le cadre de ces programmes,

model does not allow them to access the CWELCC program, that is what's hurting businesses. That's what is devaluing these small businesses.

As for the large for-profit child-care centres that there is concern about, those centres are massive, business-minded corporations. If you look at what is actually happening on the ground right now in Alberta, and in other provinces, those centres are pivoting their business model to a not-for-profit business model. When you're celebrating the creation of new not-for-profit spaces under this program, are we looking at where those spaces are coming from and who's actually creating them?

If there's a concern about public funds funding private business, there needs to be a study or a review of where things are pivoting here. We're not celebrating the number of new not-for-profit spaces that we think we are in our province.

The system isn't broken, but I think it was rolled out without understanding the sector. I work on the ground. I'm not behind a desk researching this. I am on the ground, and I am experiencing what families are experiencing and what children are experiencing under this program. It was rolled out without understanding the sector. I work on the ground. I'm not behind a desk researching this. I am on the ground, and I am experiencing what families and children are experiencing under this program. It was rolled out without consideration to the demand it would create. It has created a significant demand without the infrastructure provincially to support it.

We are losing inclusive funding in our centres — all centres. There is not enough funding or support to support the high needs of the children that we are seeing, which is creating burnout in the ECE sector. We are losing quality because people just don't have the funds. We've been under a fee cap under this program in Alberta. We have not been able to raise fees across the board, non-profit or private.

The Chair: I'm afraid I have to cut you off.

Ms. Churcher: I'm sorry.

The Chair: Senator Cormier, Senator Petitclerc, will you quickly restate your question or will you pass?

Senator Cormier: No, I will ask it, but differently.

[Translation]

I'll tell you about the situation in New Brunswick.

étant donné que leur modèle d'affaires ne les rend pas admissibles au programme pancanadien d'AGJE. Voilà ce qui nuit aux entreprises et dévalorise ces petites entreprises.

Quant aux grands centres de garde d'enfants à but lucratif qui suscitent des préoccupations, on parle de très grandes entreprises axées sur les affaires. Lorsqu'on examine la situation actuelle sur le terrain en Alberta et dans d'autres provinces, on constate que ces centres réorientent actuellement leur modèle d'affaires vers un modèle à but non lucratif. Lorsqu'on se félicite de la création de nouvelles places à but non lucratif dans le cadre de ce programme, considère-t-on où ces places sont créées et qui les crée?

Si la préoccupation est que des fonds publics servent à financer des entreprises privées, il convient de faire une étude ou un examen sur la transformation qui s'opère actuellement. Dans notre province, on se targue de la création d'un certain nombre de nouvelles places à but non lucratif, mais ce n'est pas ce qu'on pense.

Le système n'est pas brisé, mais je pense qu'il a été mis en œuvre sans une compréhension du secteur. Je travaille sur le terrain. Je ne fais pas des recherches en restant assise derrière un bureau. Je suis sur le terrain et je vis ce que les familles et les enfants vivent dans le cadre de ce programme. Il a été mis en place sans tenir compte de la demande que cela allait susciter. Il a entraîné une demande importante sans les infrastructures provinciales nécessaires pour y satisfaire.

Dans nos centres — dans tous nos centres —, nous perdons le financement inclusif. Il n'y a pas assez de financement ou d'aide pour répondre aux besoins considérables des enfants que nous voyons, ce qui crée de l'épuisement professionnel dans le secteur de l'EPE. Il y a une perte de qualité parce que les gens n'ont tout simplement pas les fonds nécessaires. En Alberta, les frais dans le cadre de ce programme sont plafonnés. Nous n'avons pas été en mesure d'augmenter les frais dans l'ensemble des secteurs, qu'ils soient privés ou sans but lucratif.

La présidente : Je crains de devoir vous interrompre.

Mme Churcher : Je suis désolée.

La présidente : Sénateur Cormier, sénatrice Petitclerc, allez-vous reformuler rapidement vos questions, ou allez-vous passer votre tour?

Le sénateur Cormier : Non; je vais la poser, mais différemment.

[Français]

Je vais vous parler de la situation au Nouveau-Brunswick.

Francophone parents in New Brunswick want access to quality child care services. New Brunswick actually has lots of for-profit home daycares. The purpose of these daycares is to provide child care for parents and to enable parents to ensure that their children have access to quality services that promote identity construction and language preservation.

That's the background to my question, Ms. Bisnath. People tend to think that not-for-profit daycares provide more services and ensure the quality of that type of service, kind of like Senator Petitclerc said. What are your thoughts on that? If Mr. Mitchell has time, since he talked about New Brunswick, I'd like to get a better sense of the challenges he identified for New Brunswick.

[English]

The Chair: You have one minute each because I want to get to Senator Petitclerc as well.

Ms. Bisnath: Thank you for the question. The role that we see in home child care, and I'm thinking it's similar in New Brunswick, is that because it is a small home environment in the community, it offers greater access to whether it's shared language, values or culture. In that way, parents are able to choose a child-care provider that fits their needs, goals, values and their beliefs, and, in that way, plays an important role in terms of quality.

Mr. Mitchell: In terms of the data, we've only been able to see first-year data from New Brunswick, and certainly there was a struggle to provide inclusive care, but we've seen it in other provinces as well. There have been specific targets set in terms of what that funding would look like, but I think it just proves difficult to action that money, to try to find out what region or where to place these daycares or where to have those services. I think it's much more difficult than simply saying we're going to set this target as an accomplishment. We'll have to see what happens in year two, and see whether some progress is made in this area, but as of year one, it has definitely been a struggle. We'll have to see.

The Chair: Thank you. Senator Petitclerc, would you like to pose your question?

[Translation]

Senator Petitclerc: I think I got the answer.

Les parents francophones du Nouveau-Brunswick souhaitent avoir accès à des services de qualité pour ce qui est des garderies. Il y a effectivement, au Nouveau-Brunswick, beaucoup de garderies en milieu familial, dans le secteur lucratif. Le rôle des garderies est de permettre aux parents de faire garder leurs enfants. Leur rôle est aussi de permettre aux parents de s'assurer que leurs enfants aient accès à des services de qualité qui leur permettent de construire leur identité et de préserver leur langue.

Je pose ma question dans ce contexte, madame Bisnath. On a tendance à croire que les garderies à but non lucratif offrent davantage de services qui assurent, un peu comme l'a dit la sénatrice Petitclerc, la qualité de ce genre de service. Que pouvez-vous me répondre? Si M. Mitchell a le temps, car il a parlé du Nouveau-Brunswick, je voudrais mieux comprendre les défis qu'il a précisés pour le Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

La présidente : Vous avez une minute chacun, car je veux aussi donner la parole à la sénatrice Petitclerc.

Mme Bisnath : Je vous remercie de la question. Concernant le rôle des garderies en milieu familial, et je pense que c'est semblable au Nouveau-Brunswick, nous sommes d'avis qu'en raison de leur nature — un petit environnement familial au sein de la communauté —, elles offrent un meilleur accès à la langue, aux valeurs ou à la culture communes. Les parents peuvent donc choisir une garderie qui répond à leurs besoins, à leurs objectifs, à leurs valeurs et à leurs croyances, ce qui a une incidence considérable sur la qualité.

M. Mitchell : Pour ce qui est des données, nous avons seulement eu accès aux données de la première année du Nouveau-Brunswick. De toute évidence, offrir des services de garde inclusifs a été difficile, mais nous l'avons aussi constaté dans d'autres provinces. Des objectifs précis ont été établis pour le financement, mais je pense qu'il est difficile de déterminer comment utiliser ces fonds, de déterminer la région ou l'endroit où établir ces garderies ou offrir ces services. Je pense que cela ne se limite pas à simplement définir un objectif donné. C'est beaucoup plus difficile que cela. Il faudra attendre de voir les résultats pour la deuxième année et savoir s'il y a eu des progrès à cet égard, mais disons que la première année a été très difficile. Nous verrons bien.

La présidente : Je vous remercie. Sénatrice Petitclerc, voulez-vous poser votre question?

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Je crois avoir eu la réponse.

[English]

The Chair: Colleagues, that brings us to the end of our first panel. I want to thank our witnesses who are here in person and online. We have had a very interesting conversation, and we leave this conversation enriched with your insights, so thank you again.

Our second panel of witnesses are both in-person and by video conference. We welcome, in person, Sandra Mullen, President, Nova Scotia Government and General Employees Union and National Vice-President, National Union of Public and General Employees. We welcome, by video conference, Beth Deazeley, Registrar and Chief Executive Officer of the College of Early Childhood Educators; and Emily Gawlick, Executive Director, Early Childhood Educators of British Columbia. Thank you so much for joining us today.

Witnesses will each have five minutes for their opening statements followed by questions from members. We will begin with you, Ms. Mullen, followed by Ms. Deazeley and then Ms. Gawlick.

Sandra Mullen, President, Nova Scotia Government and General Employees Union and National Vice-President, National Union of Public and General Employees: Thank you to the chair and members of the committee for the opportunity to speak today. I am the President of the Nova Scotia Government and General Employees Union, known as NSGEU, the largest union in the province of Nova Scotia, and a recognized bargaining agent for over 35,000 public and private sector employees.

I'm also the national Vice President of the National Union of Public and General Employees, NUPGE, which I'm representing here today. We represent 425 members across the country. It's made up of 13 component unions, of which the NSGEU is one.

Most of NUPGE's members work to deliver public services of every kind in their home provinces. This includes workers in the child-care sector.

NUPGE has long advocated for a national child-care system that is universally accessible, publicly funded and delivered, not-for-profit, inclusive and high quality. We believe that federal legislation can be the crucial tool in supporting such a system, and we welcome the opportunity to give input.

[Traduction]

La présidente : Chers collègues, c'est là-dessus que se termine la première partie. Je tiens à remercier nos témoins qui sont ici en personne et en ligne. Nous avons eu une discussion fort intéressante, et vos idées sont riches en enseignements. Merci encore une fois.

Accueillons maintenant notre deuxième groupe de témoins, qui comparaissent en personne et par vidéoconférence. Nous accueillons, en personne, Mme Sandra Mullen, présidente du Syndicat des employés du gouvernement et des employés généraux de la Nouvelle-Écosse et vice-présidente nationale du Syndicat national des employés du secteur public et général. Par vidéoconférence, nous accueillons Mme Beth Deazeley, registrateur et directrice générale de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, et Mme Emily Gawlick, directrice générale de l'organisme Early Childhood Educators of British Columbia. Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui.

Les témoins auront chacune cinq minutes pour leur déclaration préliminaire, puis nous passerons aux questions des membres du comité. Nous commencerons par vous, madame Mullen, et vous serez suivie de Mme Deazeley et de Mme Gawlick.

Sandra Mullen, présidente, Nova Scotia Government and General Employees Union et vice-présidente nationale du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public : Madame la présidente, membres du comité, je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître aujourd'hui. Je suis la présidente de la Nova Scotia Government and General Employees Union, connue sous le nom de NSGEU, qui est le plus important syndicat de la province de Nouvelle-Écosse et un agent de négociation reconnu pour plus de 35 000 employés des secteurs public et privé.

Je suis également vice-présidente nationale du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public, le SNEGSP, que je représente ici aujourd'hui. Nous représentons 425 membres dans l'ensemble du pays. Le SNEGSP regroupe 13 syndicats, dont le NSGEU.

La plupart des membres du SNEGSP offrent des services publics de toute sorte aux citoyens de leur province respective. Cela inclut les travailleurs du secteur des services de garde d'enfants.

Le SNEGSP réclame depuis longtemps la création d'un système national de garde d'enfants universellement accessible, financé et administré par l'État, sans but lucratif, inclusif et de haute qualité. Nous pensons que la législation fédérale peut être l'outil essentiel pour appuyer un tel système, et nous nous réjouissons de l'occasion de présenter des observations.

We have submitted a written brief, but I wish to highlight two main points on how NUPGE would like to see legislation support such a system.

First, in ensuring that the Canada-wide child-care system is public and not-for-profit, NUPGE would like to see legislation that ties funding to certain principles and conditions. In particular, federal funds must go toward child care that is public and not-for-profit.

There is no place for profit in child care. Private for-profit entities by their nature must prioritize profit, not the quality of service. We have seen how catastrophic this could be in the long-term care sector during the pandemic.

Research shows that public and non-profit child care is significantly more likely to be of higher quality than the for-profit child care. Further, evidence shows that for-profit operations in child care are linked to poorer quality.

We are glad that the legislation in its guiding principles for funding outlines that there should be an emphasis on public and not-for-profit programs and services.

We are also pleased to see that this was maintained through the House of Commons standing committee study on the bill. I urge the committee to ensure that the legislation does not allow funding to be directed to for-profit care or for unlicensed and unregulated care.

NUPGE echoes the recommendation made by Child Care Now, of which we are a member, to add a definition of early learning and child care that clearly defines programs and services eligible for funding as those that are licensed and regulated.

The second point I wish to emphasize is high-quality child care, to which the workforce is essential. Research shows that workforce development, including the education and training of staff and high standards for their working conditions, are integral to providing safe, healthy and quality learning environments for children. However, Canada's child-care workforce, which is made up predominantly of women, especially women of colour, immigrant and migrant women, has long been undervalued and underfunded. Low wages, lack of benefits, low unionization rates, and recruitment and retention challenges have long characterized the sector, and the situation was made worse by the COVID-19 pandemic. Workers are burnt out. They are leaving

Nous avons présenté un mémoire écrit, mais j'aimerais souligner deux points principaux quant aux mesures que le SNEGSP souhaite voir dans la mesure législative pour appuyer un tel système.

Premièrement, dans le but de s'assurer que le système pancanadien de garde d'enfants est public et sans but lucratif, le SNEGSP souhaiterait que la mesure législative rende le financement conditionnel au respect de certains principes et modalités. En particulier, les fonds fédéraux doivent être réservés à des services de garde d'enfants publics et sans but lucratif.

Il n'y a pas de place pour la recherche du profit dans les services de garde d'enfants. Les entités privées à but lucratif doivent, par nature, privilégier le profit plutôt que la qualité du service. Durant la pandémie, nous avons vu dans le secteur des soins de longue durée à quel point une telle approche pouvait être catastrophique.

La recherche montre que les services de garde d'enfants publics et sans but lucratif sont beaucoup plus susceptibles d'être de meilleure qualité que les services de garde d'enfants à but lucratif. En outre, les données démontrent que les garderies à but lucratif offrent des services de moindre qualité.

Nous sommes heureux que les principes directeurs pour le financement énoncés dans la mesure législative soulignent qu'un accent devrait être mis sur les programmes et services publics et sans but lucratif.

Nous nous réjouissons aussi de constater que cela a été maintenu lors de l'étude du projet de loi par le comité permanent de la Chambre des communes. J'exhorte le comité à veiller à ce que la mesure législative ne permette pas le financement de services de garde à but lucratif ou des services non accrédités et non réglementés.

Le SNEGSP fait écho à la recommandation de l'association Un enfant Une place, dont nous sommes membres, visant l'ajout d'une définition de l'apprentissage de la petite enfance et la garde d'enfants énonçant clairement que seuls les programmes et services accrédités et réglementés sont admissibles au financement.

Le deuxième point que je tiens à souligner est l'importance de la main-d'œuvre pour la prestation de services de garde de grande qualité. La recherche montre que le perfectionnement de la main-d'œuvre, y compris l'éducation et la formation du personnel et des conditions de travail satisfaisant à des normes élevées, est essentiel à la création d'environnements d'apprentissage sûrs, sains et de qualité pour les enfants. Cependant, la main-d'œuvre du domaine des services de garde au Canada — majoritairement composée de femmes, en particulier les femmes racisées, immigrantes et migrantes — a longtemps été sous-estimée et sous-financée. Les bas salaires, l'absence d'avantages sociaux, le faible taux de syndicalisation

the sector, and it is difficult to attract more workers under these conditions. There is a crisis in Canada's child-care workforce, which threatens the whole effort to build a Canada-wide system.

To address the crisis, we need to urgently improve wages and working conditions and develop a workforce strategy to recruit and retain current early childhood educators and child-care workers. We are pleased to see that Bill C-35 refers to supporting high quality early learning in child care through a qualified and well-supported workforce, and we welcome HUMA's amendments to add language on recruitment and retention and working conditions.

We ask that the committee look at further strengthening the bill to help address the workforce crisis. Canada is in the midst of a historic opportunity to finally build a Canada-wide child-care system, one that is universal, public, not-for-profit, inclusive and high quality. In this, Bill C-35 can play a defining role in ensuring that we get it right and build a system to be proud of.

Thank you for the opportunity to provide comments. I look forward to the discussion.

The Chair: Thank you very much, Ms. Mullen.

Beth Deazeley, Registrar and Chief Executive Officer, College of Early Childhood Educators: Good afternoon, everyone. As the Registrar and Chief Executive Officer of the Ontario College of Early Childhood Educators, I'm honoured to join today's panel and to provide our insights on the proposed legislation.

We provided similar comments during its consideration by the House of Commons standing committee, and while we were pleased to see some of the changes that were introduced there, and while we are supportive of Bill C-35, we think there is an opportunity for some further enhancements to help ensure that it will have a meaningful impact for children and families.

Our college regulates the profession of early childhood education in Ontario, which currently includes over 61,000 registered early childhood educators. Our legislative mandate is to establish registration requirements, ethical standards, requirements for continuous professional learning, and a complaint process to ensure that the interests of children and

et les difficultés de recrutement et de rétention caractérisent le secteur depuis longtemps, et la situation a été aggravée par la pandémie de COVID-19. Le personnel est à bout de souffle. Les gens quittent le secteur et il est difficile, dans ces conditions, d'attirer d'autres personnes. Il y a une crise dans la main-d'œuvre des services de garderie au Canada, ce qui menace l'ensemble des efforts pour la création d'un système pancanadien.

Pour remédier à la crise, il faut de toute urgence améliorer les salaires et les conditions de travail, et élaborer une stratégie pour la main-d'œuvre afin de recruter du nouveau personnel et de retenir les éducateurs de la petite enfance et les travailleurs en garderie déjà en poste. Nous sommes heureux de constater que le projet de loi C-35 fait référence à l'appui aux services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants de grande qualité grâce à une main-d'œuvre qualifiée et bien soutenue, et nous sommes favorables aux amendements du comité HUMA visant l'ajout du recrutement, du maintien en poste et des conditions de travail dans le libellé.

Nous demandons au comité d'examiner le renforcement du projet de loi pour aider à répondre à la crise de la main-d'œuvre. Le Canada a l'occasion historique de créer — enfin — un système pancanadien de garde d'enfants à la fois universel, public, sans but lucratif, inclusif et de grande qualité. À cet égard, le projet de loi C-35 peut jouer un rôle déterminant en veillant à ce que nous fassions les choses correctement de façon à bâtir un système dont nous pourrions être fiers.

Je vous remercie de l'occasion de formuler des commentaires. Je me ferai un plaisir de discuter avec vous.

La présidente : Merci beaucoup, madame Mullen.

Beth Deazeley, registratrice et directrice générale, Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance : Bonjour à tous. Je suis honorée, en tant que registratrice et directrice générale de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance de l'Ontario, d'être des vôtres aujourd'hui pour vous présenter nos observations au sujet du projet de loi.

Nous avons formulé des commentaires semblables lors de l'étude du projet de loi par le comité permanent de la Chambre des communes. Certes, nous sommes favorables au projet de loi C-35 et nous nous réjouissons de certaines modifications qui y ont été apportées, mais nous sommes d'avis qu'il est possible d'y apporter d'autres améliorations pour veiller à ce qu'il ait des retombées concrètes pour les enfants et les familles.

Notre ordre, qui compte actuellement plus de 61 000 éducatrices et éducateurs de la petite enfance en règle, régit la profession d'éducatrice et d'éducateur de la petite enfance en Ontario. Notre mandat, en vertu de la loi, consiste à établir des exigences en matière d'inscription, des normes déontologiques et professionnelles, des exigences en matière

families are protected and prioritized. We also maintain a comprehensive public register of our members.

This scope of regulatory activity is unique and doesn't occur in any other jurisdiction in Canada. In recent years, we've helped raise the profession's standards by implementing a mandatory sexual abuse prevention program, by providing guidance on the inclusion of children with disabilities, and by recognizing that acts of racism and discrimination constitute professional misconduct.

While we acknowledge the importance of all the principles in Bill C-35, we want to emphasize that measures to support affordability or the expansion of child-care spaces should not compromise quality. While there's no universally accepted definition of quality, research has demonstrated that qualified and accountable educators are the most significant contributor to early years programs that result in better outcomes for children and families. We were pleased to see the amendments that were made to the bill to reflect the importance of recruiting and retaining a qualified and well-supported workforce.

We are indeed facing a workforce crisis in child care, and while high numbers of educators enter the field each year, people are leaving at nearly the same rate. This is a significant barrier to the implementation of the Canada-wide early learning and child-care plan, as many programs are already forced to limit enrollment due to a lack of qualified staff.

The largest child-care provider in the Toronto region, the YMCA, recently reported that they are operating at less than 50% of their capacity due to a shortage of staff, saying that only 16,000 children are able to be enrolled, despite them having 35,000 spaces. Recent announcements in Ontario seem to have focused on the creation of new child-care spaces, and while this is important, unless the workforce crisis is addressed, it will have little impact. Spaces can only be filled when they are staffed by qualified educators.

We believe it's necessary to focus on retention of educators by addressing the systemic issues that contribute to attrition, including working conditions, program resourcing, compensation and opportunities for professional growth. If attrition from the profession were reduced by just 25%, it would give us another 4,000 additional qualified Registered Early Childhood Educators, or RECEs, over the next five years, without any increase in recruitment.

d'apprentissage professionnel continues et un processus d'examen des plaintes afin d'assurer la protection des intérêts des enfants et des familles et d'en faire une priorité. En outre, nous tenons un registre complet et public de nos membres.

L'étendue de nos activités réglementaires est unique et n'a pas d'équivalent dans les autres administrations au Canada. Ces dernières années, nous avons contribué à rehausser les normes de la profession en mettant en œuvre un programme obligatoire de prévention des abus sexuels, en fournissant des conseils sur l'intégration des enfants handicapés et en reconnaissant que les actes de racisme et de discrimination constituent une faute professionnelle.

Bien que nous reconnaissons l'importance de l'ensemble des principes du projet de loi C-35, nous tenons à souligner que les mesures visant à soutenir l'abordabilité ou l'augmentation du nombre de places en garderie ne doivent pas se faire au détriment de la qualité. Malgré l'absence d'une définition universellement acceptée de la qualité, la recherche a démontré que des éducateurs qualifiés et responsables sont essentiels à la mise en œuvre de programmes pour la petite enfance qui se traduisent par de meilleurs résultats pour les enfants et les familles. Nous étions ravis de voir les modifications qui ont été apportées au projet de loi pour refléter l'importance du recrutement et de la rétention d'une main-d'œuvre qualifiée et bien soutenue.

Le secteur des services de garde d'enfants est en effet confronté à une crise de la main-d'œuvre; de nombreux éducateurs font leur entrée dans le secteur chaque année, mais les départs se font presque au même rythme. Il s'agit d'un obstacle majeur à la mise en œuvre du plan d'apprentissage et de garde des jeunes enfants pancanadien, car de nombreux programmes doivent déjà limiter les inscriptions en raison du manque de personnel qualifié.

Le principal prestataire de services de garde d'enfants de la région de Toronto, le YMCA, a récemment indiqué qu'il fonctionnait à moins de 50 % de sa capacité en raison d'une pénurie de personnel, déclarant pouvoir accueillir seulement 16 000 enfants sur les 35 000 places disponibles. Les récentes annonces faites en Ontario semblent mettre l'accent sur la création de nouvelles places en garderie. C'est important, certes, mais cela n'aura aucune incidence si on ne s'attaque pas à la crise de la main-d'œuvre. Les postes peuvent seulement être occupés par des éducateurs qualifiés.

Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de se concentrer sur la rétention des éducateurs en s'attaquant aux problèmes systémiques qui contribuent à l'attrition, notamment les conditions de travail, les ressources des programmes, la rémunération et les possibilités de croissance professionnelle. Si l'attrition était réduite de seulement 25 %, cela pourrait se traduire par environ 4 000 éducateurs de la petite enfance agréés, ou EPE, supplémentaires au cours des cinq prochaines années, sans augmentation du recrutement.

There's also potential to incentivize the return of those who have left the profession. Our most recent membership data report shows more than 25,000 people who were registered at one time, and have now left the profession, despite still being of working age. For this reason, we were pleased to see the addition to the guiding principles recognizing the impact working conditions have on the ability of educators to deliver high-quality early learning programs, and on the viability of the programs themselves.

Our remaining request for changes relate to the composition and function of the national advisory council. We would recommend that the mandate of the council explicitly includes the responsibility to explore the issues underlying the workforce crisis and recommend solutions. We are also requesting a seat at that table. Our college is the only organization that has data regarding the qualified early childhood education workforce in Ontario, and we are the only regulatory body for ECEs in Canada. We can offer insights about the profession and the requirements for a robust system that emphasizes quality and serves the needs of children and families. We're requesting that our college, as well as any other independent professional regulatory bodies that may form in other provinces, be included as members of the national advisory council.

These additions to Bill C-35 would help ensure that decisions are informed by data, that the public interest is at the centre of decision making and that quality remains a pillar of the program when it is implemented across all jurisdictions.

Thank you for the opportunity to provide our perspective. We look forward to collaborating on this critical work, and I'll be happy to answer any questions from the committee.

The Chair: Thank you very much.

Emily Gawlick, Executive Director, Early Childhood Educators of British Columbia: Good afternoon, honourable committee members. My name is Emily Gawlick, Executive Director of the Early Childhood Educators of British Columbia, also known as ECEBC, and I'm honoured to be calling in from the land where I live, work and grow on — the unsundered traditional territories of the Coast Salish peoples.

Through our obligations, ECEBC is compelled to think deeply, listen with intention and act ethically while bringing the collective wisdom of B.C. early childhood educators to the forefront. Since 2011, ECEBC and our partner, the Coalition of Child Care Advocates of BC, have been championing our own provincial \$10-a-day child care plan. This plan advocates for a public child-care system that addresses affordability,

À cela s'ajoute la possibilité d'encourager le retour de ceux qui ont quitté la profession. Selon notre dernier rapport sur les données relatives aux membres, plus de 25 000 personnes qui étaient inscrites à un moment donné ont quitté la profession, même si elles sont encore en âge de travailler. Voilà pourquoi nous étions ravis de voir l'ajout, dans les principes directeurs, d'une reconnaissance de l'incidence des conditions de travail sur la capacité des éducateurs d'assurer la prestation des programmes d'éducation préscolaire de grande qualité, et sur la viabilité des programmes eux-mêmes.

Notre dernière demande de modification porte sur la composition et la fonction du Conseil consultatif national. Nous recommandons que le mandat du conseil inclue explicitement la responsabilité d'examiner les facteurs sous-jacents à la crise de la main-d'œuvre et de recommander des solutions. Nous demandons également un siège à cette table. Notre ordre est le seul organisme qui possède des données sur la main-d'œuvre qualifiée en éducation de la petite enfance en Ontario, et nous sommes le seul organisme de réglementation des EPE au Canada. Nous pouvons fournir des observations sur la profession ainsi que les exigences pour la création d'un système solide axé sur la qualité et répondant aux besoins des enfants et des familles. Nous demandons l'inclusion de notre ordre, ainsi que de tout autre organisme de réglementation indépendant susceptible d'être créé dans d'autres provinces, dans le Conseil consultatif national.

Ces ajouts au projet de loi C-35 permettraient de s'assurer que les décisions sont fondées sur des données, que l'intérêt public est au centre de la prise de décisions et que la qualité demeure un pilier du programme lors de sa mise en œuvre dans l'ensemble des provinces et territoires.

Je vous remercie de nous avoir donné l'occasion de présenter notre point de vue. Nous nous réjouissons à la perspective de collaborer à ce travail essentiel. C'est avec plaisir que je répondrai aux questions du comité.

La présidente : Merci beaucoup.

Emily Gawlick, directrice générale, Early Childhood Educators of British Columbia : Bonjour, honorables membres du comité. Je m'appelle Emily Gawlick et je suis la directrice générale d'Early Childhood Educators of British Columbia, aussi connu sous l'acronyme ECEBC. C'est un honneur pour moi de témoigner devant vous depuis l'endroit où je vis, je travaille et je m'épanouis : les territoires ancestraux non cédés des Salish de la Côte.

Étant donné nos obligations, notre organisation est contrainte de réfléchir en profondeur, d'écouter attentivement et d'agir avec éthique quand nous mettons au premier plan la sagesse collective des éducateurs de la petite enfance, ou EPE, de la Colombie-Britannique. De concert avec notre partenaire, la Coalition of Child Care Advocates of BC, nous prônons depuis 2011 notre propre régime de garde d'enfants à 10 \$ par jour. Notre plan

accessibility and quality. In July 2023, our two organizations released an updated ECE wage grid recommendation that honours education and experience.

The essential factor to a quality system that supports children, families and communities is the early childhood educator profession. ECE in Canada is commonly perceived as a service for working parents rather than a public good of great social, cultural and political importance. Viewing early learning as a public good opens up a space for consideration of not only its economic benefits, but also the ethics, politics and justice essential to working with children, families and communities. The national advisory council needs to be accountable to the profession and work with academics and educators to co-create a system based on children's rights, ensuring access to an educational environment in which all Canadian children thrive.

Current research asserts that social policies and narratives maintain our profession as gendered, racialized, marginalized and positioned as a secondary market force. However, we know that early childhood educators are not limited by these narratives. Promoting the ethical practice and complexity of this work through training, recognition and status, as well as with better pay and conditions, holds the potential to redefine what working with young children means. Government can align funding to reduce barriers so that early childhood educators can have access to further education.

For generations, the education of early childhood educators has evolved to reflect the diversities of children and families. Educators, who are predominantly female, have for too long shouldered inadequate working conditions, low wages, lack of benefits and minimal professional recognition.

The B.C. and federal governments continue to use historic levels of funding to make important progress in child care. However, to achieve the high-quality system that families can access, and the economy needs, B.C. must immediately prioritize the implementation of a fair and competitive ECE wage grid.

Bill C-35 needs to ensure that the complexities and the pedagogy of this work is recognized and supported beyond a

préconise un système public de garde d'enfants répondant aux besoins en abordabilité, en accessibilité et en qualité. En juillet 2023, nos deux organisations ont publié une recommandation mise à jour d'une grille salariale pour les éducateurs de la petite enfance qui tient compte de la scolarité et de l'expérience.

Le facteur essentiel dans un système de qualité qui vient en aide aux enfants, aux familles et aux communautés est la profession d'éducateur de la petite enfance. Au Canada, cette profession est habituellement perçue comme un service pour les parents occupant un emploi plutôt que comme un bien public revêtant une grande importance sociale, culturelle et politique. En adoptant la perspective que l'apprentissage en bas âge est un bien public, on peut en étudier non seulement ses retombées économiques, mais aussi les facteurs d'éthique, de politique et de justice qui sont essentiels dans le travail avec les enfants, les familles et les communautés. Le Conseil consultatif national doit rendre des comptes aux membres de la profession et travailler avec les chercheurs et les éducateurs pour collaborer à créer un système s'appuyant sur les droits des enfants, ce qui garantira un accès à un environnement pédagogique où tous les enfants canadiens se réaliseront.

La recherche actuelle démontre que les politiques et les perspectives sociales figent notre profession dans un moule généré, racisé et marginalisé qui la relègue à un rang secondaire des forces du marché. Nous savons toutefois que les éducateurs de la petite enfance ne se résument pas à ces perspectives. En faisant la promotion des pratiques éthiques et de la complexité de ce travail grâce à de la formation, de la reconnaissance, l'établissement d'un statut et de meilleures conditions de travail et rémunération, nous pourrions redéfinir tout le sens que prend le travail avec les enfants. Le gouvernement peut harmoniser son financement pour aplanir les obstacles empêchant les éducateurs de la petite enfance de poursuivre leur scolarité.

Depuis des générations, la formation donnée aux éducateurs de la petite enfance a évolué pour refléter la diversité des enfants et des familles. Les éducateurs, majoritairement des femmes, endurent depuis trop longtemps des conditions de travail inadéquates, des salaires bas, l'absence d'avantages sociaux et une piètre reconnaissance professionnelle.

Les gouvernements fédéral et de la Colombie-Britannique continuent d'investir des sommes sans précédent pour réaliser des progrès dans la garde d'enfants. Or, pour atteindre la qualité à laquelle les familles peuvent accéder, et dont l'économie a besoin, la province doit immédiatement accorder la priorité à la mise en œuvre d'une grille salariale juste et concurrentielle pour les EPE.

Le projet de loi C-35 doit permettre la reconnaissance des complexités et de l'aspect pédagogique de la profession, et

limited narrative. After all, economic and human rights are fundamentally linked.

ECEBC is encouraged that this enactment honours Indigenous rights and jurisdictions. We must demand this acknowledgement, and identify and overcome barriers created by colonial systems and structures, and align our practices accordingly. We support the Indigenous Early Learning and Child Care Framework, and acknowledge that First Nations, Métis and Inuit communities have and may evolve their governance structures and child-care services.

In my 30-plus years as an early childhood educator, I am elated to see the incredible investments and commitments from the federal government to create an early years and child-care system. Research has shown the importance of a strong ongoing investment in a public not-for-profit licence-based model. Bill C-35 takes a progressive leap forward in recognizing that through the lens of children's rights. ECEBC is committed to working in partnership and seizing this historic opportunity to ensure this bill fosters a system that attracts and retains highly qualified early childhood educators and represents the diversity of Canada.

Thank you.

The Chair: Thank you. We will proceed to questions.

Senators, you will have four minutes each for your questions and answers. We will start with the deputy chair of the committee.

Senator Cordy: Thank you to the three of you.

As a mother and former elementary school teacher, I have a true appreciation — I remember, with child care when the children are little, it's like "please don't let the sitter be sick, because I don't know what I will do." I think we can all identify with the comments you have made today.

I'm struck by what all three of you have done. Ms. Mullen, I'll start with you. Congratulations for the work that you do with the NUPGE in Nova Scotia.

veiller à ce qu'elle ne soit pas perçue par des œillères. Après tout, les droits économiques et de la personne sont fondamentalement liés.

À notre organisation, nous trouvons encourageant que ce texte de loi honore les droits et les champs de compétence autochtones. Nous devons exiger cette reconnaissance; cerner et surmonter les obstacles créés par les structures et les systèmes coloniaux; et harmoniser nos pratiques comme il se doit. Nous appuyons le Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones. De plus, nous reconnaissons que les communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits adaptent leurs structures de gouvernance et leurs services de garde, et pourraient continuer de le faire.

Forte de mes plus de 30 ans d'expérience comme éducatrice de la petite enfance, je suis transportée de voir les formidables investissements et engagements du gouvernement fédéral pour créer un système pour la petite enfance et la garde des enfants. La recherche démontre l'importance d'investissements robustes et continus dans un modèle public et réglementé à but non lucratif. Grâce au projet de loi C-35, nous pourrions faire des avancées progressistes puisqu'il énonce l'importance d'un tel système dans l'optique des droits des enfants. Notre organisation s'engage à travailler en partenariat et à saisir cette occasion historique pour que le projet de loi favorise un système qui attirera — et maintiendra en poste — des éducateurs de la petite enfance grandement qualifiés, en plus d'être représentatif de la diversité canadienne.

Merci.

La présidente : Merci. Nous allons maintenant passer aux questions.

Honorables sénateurs, vous aurez chacun quatre minutes pour vos questions et les réponses. Nous allons commencer par la vice-présidente du comité.

La sénatrice Cordy : Je vous remercie toutes les trois.

En tant que mère et ancienne enseignante au primaire, j'ai une réelle reconnaissance envers la profession. Je me souviens de l'époque où les enfants étaient petits et allaient à la garderie; je souhaitais de tout cœur que le personnel ne tombe pas malade, parce que j'aurais été prise au dépourvu. Je crois que nous nous reconnaissons tous dans vos propos.

Je suis époustoufflée par les réalisations de chacune d'entre vous. Madame Mullen, je vais commencer par vous. Je vous félicite pour le travail que vous abattez en Nouvelle-Écosse avec le Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public.

We have heard from other witnesses that tremendous numbers of people are leaving the child-care workforce. It is predominantly women. You have all relayed the problems that we have in maintaining and retaining qualified staff in our child-care centres.

You have all talked about the wages and the working conditions. I also think it's status — what the general public thinks of that career. Doctors are highly thought of; they get reasonable wages — lawyers. But the people who care for our nearest and dearest beings ever are making barely above the minimum wage, and you have all spoken about that.

How do we go from where we are to a position where people are going to be rushing to taking child-care courses and who will be recognized for their value within our society? I know that you have all made comments, but how do we reach that point? It is so important because it is a job like no other.

Ms. Mullen: Thank you for the question.

What wasn't in my introduction is that, prior to coming to the union role, I was a civil servant in Nova Scotia. I have 30-plus years in government. Part of that worked with the subsidy and the daycare sector. I went on after this to do licensing. I have a long knowledge of the working conditions and the availability of child care.

Also, exactly what you said — the wage pattern that existed in that sector. How do you convince your children to take a post-secondary two-year program to earn \$16 an hour if they are lucky, then work in an environment where you have to fundraise to pay the light bill? It has been such a challenge. We are blessed right now in Nova Scotia to have worked with the strategy and to have made improvements there.

That is exactly the problem: We've gone so many years with low wages — to not be able to support your children to take that program because they could not earn a living wage coming out of there.

It is key to improve the wages in the sector. That will definitely encourage.

We're at a lag, because there is a two-year educational program to be a fully qualified ECE. We've also created pre-primary programs, I suspect, across the country, most recently for us in Nova Scotia. That has taken ECEs out of the child-care sector, so they have been at a disadvantage. They have been very much struggling.

D'autres témoins nous ont dit qu'un nombre incroyable d'éducateurs quittent le secteur, qui est majoritairement féminin. Vous avez toutes décrit les problèmes que nous éprouvons à maintenir en poste le personnel qualifié de nos services de garde.

Vous avez toutes parlé des salaires et des conditions de travail. Je pense aussi que le statut — l'image qu'a la population de cette carrière — importe. Les médecins et les avocats s'attirent beaucoup de respect et sont assez bien payés. Or, les personnes qui s'occupent de nos êtres les plus chers gagnent à peine plus que le salaire minimum, comme vous l'avez toutes souligné.

Comment faire la transition vers une réalité où les gens se précipiteront pour suivre des cours en service de garde et où ils seront reconnus pour leur valeur dans notre société? Je sais que vous avez toutes fait des observations, mais comment atteindre ce stade? La question est cruciale, parce que la profession est vraiment unique.

Mme Mullen : Je vous remercie de la question.

Ce que je n'ai pas dit dans ma déclaration liminaire est que, avant de travailler pour le syndicat, j'ai été fonctionnaire en Nouvelle-Écosse. Je compte plus de 30 ans d'expérience au gouvernement. J'ai notamment travaillé dans le secteur des subventions et des garderies. Puis, j'ai été responsable de la délivrance des permis. Je connais depuis longtemps les conditions de travail des éducateurs et la disponibilité des places en garderies.

Je suis aussi au fait de ce que vous avez dit : les grilles salariales qui étaient utilisées dans le secteur. Comment convaincre nos enfants de suivre un programme postsecondaire de deux ans pour gagner 16 \$, s'ils sont chanceux, et travailler dans un milieu où il faut lever des fonds pour payer les factures d'électricité? La situation est tellement difficile. En Nouvelle-Écosse, nous avons maintenant de la chance d'avoir une stratégie et d'avoir apporté des améliorations.

Voilà précisément le problème : trop d'années se sont écoulées où les salaires ont été trop bas. Nous ne pouvons inciter nos enfants à suivre ce programme parce que, une fois diplômés, leur salaire ne suffirait pas pour subvenir à leurs besoins.

Il est essentiel d'augmenter les salaires dans le secteur. Cela incitera la relève à prendre cette voie.

Nous accusons un retard, parce qu'il faut suivre un programme de deux ans pour devenir un EPE pleinement qualifié. Je crois que des programmes préscolaires ont aussi été créés partout au pays, et plus récemment chez nous, en Nouvelle-Écosse. Ce changement a retiré des EPE du secteur de la garde d'enfants, ce qui les désavantage. Ils doivent vraiment se démener.

We see it with our own members. We represent those folks in the pre-primary program — so the different levels of ECE. It is absolutely imperative that this funding tie to the wages that are paid to folks who work in this sector, absolutely.

Senator Osler: Thank you to all of the witnesses for being here today.

My question is for Ms. Deazeley. You and others have spoken about the crisis in Canada's child-care workforce. We just heard you speaking about the retention of professional educators, reducing attrition and incentivizing return, which might be said to fall more under the provinces' jurisdiction. In your opinion, in what way can the federal government help the retention of professional educators, either by reducing attrition or incentivizing their return?

Ms. Deazeley: Thank you for that question.

Part of the important role that can be played by the federal government here, and the opportunity that we have, is to ensure that when the Canada-wide early learning and child care program is implemented it is done so in a way that ensures that the focus stays on quality programs and the well-being of children. The way we articulate the guiding principles in the legislation and the mandate that is given to the national advisory council can help ensure consistency and make clear the expectations of the federal government in terms of how the program is implemented. That's your opportunity there to really help ensure that the importance of that qualified and well-supported workforce stays central to the implementation of the program.

Senator Osler: I would ask that same question first to Ms. Mullen and then to Ms. Gawlick.

Ms. Mullen: Could you repeat the question?

Senator Osler: We have heard about reducing attrition of the workforce and incentivizing return. How can the federal government assist with that?

Ms. Mullen: I go back to the fact that the funding of these operations has to be tied to a wage pattern. In order for folks to come back to the workforce, they need to have a reasonable wage.

The employment market within our province, as in many of the provinces, there are so many opportunities out there. In order to go to that sector, it has to pay a reasonable wage. As Senator Cordy said, we entrust these folks with those near and dear to us. They need to be paid a proper wage.

Nous le voyons chez nos propres membres. Nous représentons les travailleurs en enseignement préscolaire, qui sont des EPE à différents échelons. Il est à tout prix primordial que le financement serve à payer les salaires dans ce secteur.

La sénatrice Osler : Je remercie toutes les témoins d'être ici présentes.

Ma question s'adresse à Mme Deazeley. Vous, ainsi que d'autres, avez parlé de la crise qui touche les travailleurs du secteur de la garde d'enfants au Canada. Vous venez de parler de la rétention des éducateurs professionnels, de la réduction de l'attrition et des mesures incitatives pour le retour dans le secteur, ce que certains diraient davantage relever des provinces. Selon vous, comment le gouvernement fédéral peut-il contribuer à la rétention des éducateurs professionnels, soit en réduisant l'attrition ou en incitant les travailleurs à retourner dans le secteur?

Mme Deazeley : Je vous remercie de cette question.

Un des éléments de l'important rôle que peut jouer le gouvernement fédéral, et de l'occasion qui se présente à nous, est de garantir que le programme pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants soit mis en œuvre de façon à prioriser la qualité des programmes et le bien-être des enfants. La façon de formuler les principes directeurs dans le projet de loi et le mandat confié au Conseil consultatif national peuvent garantir une cohérence et clarifier les attentes du gouvernement fédéral quant à la mise en œuvre du programme. C'est sur ce plan que vous pouvez vraiment aider à garantir que l'importance d'une main-d'œuvre qualifiée et bien appuyée demeure centrale dans l'exécution du programme.

La sénatrice Osler : Je pose la même question à Mme Mullen, dans un premier temps, puis à Mme Gawlick.

Mme Mullen : Pourriez-vous répéter la question?

La sénatrice Osler : On nous a parlé de la réduction de l'attrition des effectifs et des mesures incitatives pour le retour dans le secteur. Comment le gouvernement fédéral peut-il aider à cet égard?

Mme Mullen : Je répéterai que le financement de ces activités doit s'accompagner d'une grille salariale. Pour que le personnel revienne dans le secteur, les salaires doivent être raisonnables.

Le marché de l'emploi de notre province, à l'instar de nombreuses autres provinces, offre d'innombrables possibilités. Pour attirer des travailleurs dans ce secteur, les salaires doivent être raisonnables. Comme la sénatrice Cordy l'a souligné, nous confions à ces travailleurs les personnes qui nous sont les plus chères. Ils doivent être rémunérés convenablement.

Ms. Gawlick: I do agree with both the other witnesses and my colleagues here today. The federal government could emphasize the urgency that's needed to strengthen the workforce. We're in desperate need. Recent studies in B.C. have shown that between 47% and 49% of operators cannot staff what they need in their child-care centres in terms of employees. We're having great results in bringing people into the sector with government-funded student bursaries, but we are not retaining the same people coming into the sector. The urgency seems very dire and necessary right now.

Senator Osler: Thank you.

Senator Moodie: Ms. Gawlick it's really good to see you again. We met when I was in B.C. earlier this summer. I would like to direct this question to you.

One of the benefits of developing a national program is that different jurisdictions can learn from one another.

You are from B.C., and there are a number of best practices that could be identified coming out of B.C. We heard earlier from another witness about P.E.I.

Could you share with us some of the best practices that you have seen in your and other jurisdictions that you think the federal government could play a role in setting up as a national norm, especially as it relates to establishing a sustainable high-quality workforce?

Ms. Gawlick: Nice to see you too, Senator Moodie.

One of the things that has been transformational for B.C. has been the recruitment and retention strategy that the B.C. government implemented. There are many ways we can strengthen and move forward, such as having direct funding that supports the sector itself, like wage enhancements or student bursaries, as well as extending that professional training and development for more seasoned educators. There is a peer mentoring program that has had great success in connecting newer educators to longstanding educators. The pedagogy network has been able to highlight the pedagogy for early care and learning for those educators to see themselves as the strong professionals they are. There are multiple initiatives, and I think we need to build that into a sustainable system so they're guaranteed for years to come.

Senator Moodie: Thank you. I would welcome comments from Ms. Mullen and Ms. Deazeley, if you have anything to add.

Mme Gawlick : Je suis d'accord avec les deux autres témoins ainsi que mes collègues ici présentes. Le gouvernement fédéral pourrait souligner à grands traits l'urgence avec laquelle nous devons renforcer la main-d'œuvre. Le besoin est criant. Des études récentes en Colombie-Britannique nous apprennent que de 47 à 49 % des exploitants de garderies ne parviennent pas à doter tous les postes offerts dans leurs centres. Nous réussissons à attirer des travailleurs dans le réseau grâce à des bourses d'études du gouvernement, mais la rétention laisse grandement à désirer. L'urgence semble très prononcée, et il faut agir dès maintenant.

La sénatrice Osler : Merci.

La sénatrice Moodie : Madame Gawlick, je suis ravie de vous revoir. Nous nous sommes rencontrées lorsque j'étais en Colombie-Britannique cet été. J'aimerais vous adresser ma question.

Un des avantages de créer un programme national est que les administrations pourront apprendre l'une de l'autre.

Vous venez de la Colombie-Britannique, où on trouve des pratiques exemplaires. Nous avons aussi entendu le témoignage de quelqu'un qui nous a parlé de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pourriez-vous nous faire part de pratiques exemplaires que vous avez vues dans votre province ou dans d'autres administrations et que le gouvernement fédéral pourrait aider à transformer en norme nationale, surtout pour établir un effectif très qualifié qui restera en poste longtemps?

Mme Gawlick : Je suis moi aussi ravie de vous voir, sénatrice Moodie.

Un des éléments qui a changé la donne en Colombie-Britannique est la stratégie de recrutement et de rétention que le gouvernement provincial a mise en œuvre. Il existe différentes façons de renforcer le secteur et d'aller de l'avant, notamment le financement direct pour appuyer le secteur même, comme la bonification des salaires ou les bourses étudiantes, ainsi que la prolongation de la formation et du perfectionnement professionnels pour les éducateurs chevronnés. Grâce à un programme de mentorat par les pairs qui connaît beaucoup de succès, de nouveaux éducateurs peuvent établir des liens avec des collègues d'expérience. Le réseau pédagogique est en mesure de mettre en valeur la pédagogie de la petite enfance pour que les éducateurs se perçoivent, à juste titre, comme des professionnels compétents. Il existe de multiples initiatives, et je crois que nous devons les intégrer à un système durable pour qu'elles soient garanties pour les années à venir.

La sénatrice Moodie : Merci. J'aimerais entendre les commentaires de Mmes Mullen et Deazeley, si elles ont quelque chose à ajouter.

Ms. Mullen: I do believe that we learn from other provinces and see some wins and positive changes. Certainly, regulated family home daycare is such an important part of this whole process. I come from a rural area. I sympathize with the folks in New Brunswick because I come from a French region myself. In order to have culturally available child care in these rural areas, and across Nova Scotia, I know that need exists.

We need to regulate them. They provide quality child care. While private child care exists, it's not always the case that families can make that safe choice. Having regulated child care, whether it's in a family home or if it's in a centre, families need to know that the opportunity they have for paying for child care and accessing child care is safe, and in order to do that, as a licensing officer, it has to be regulated.

[Translation]

Senator Cormier: My first question is for Ms. Deazeley.

In your brief to HUMA, the House of Commons Standing Committee on Human Resources, Skills and Social Development and the Status of Persons with Disabilities, you expressed concern that the push to address the workforce crisis may end up reducing professional standards rather than addressing systemic issues.

Would you start by telling me who your members are and how your professional association would approach the problem of maintaining professional standards?

[English]

Ms. Deazeley: Thank you for that question. The profession that we regulate in Ontario is the professional educators, what's referred to in Ontario as the qualified staff in licensed child-care programs. There are 61,000 of them currently.

To answer your question with respect to the concern expressed in our brief, it's that there are a number of different pillars of the Canada-wide Early Learning and Child Care Agreement. Quality is one of them. Access and inclusion are others. Our concern is that in the initial focus on the affordability pillar, which has led to decreasing fees and an increased demand for spaces, there hasn't been a similar amount of focus placed on the other pillars. That sudden increase and focus on access is putting pressure on the other pillars in order to find a way to meet the demand for child-care spaces without first ensuring that there is a workforce

Mme Mullen : Je suis d'avis que nous tirons des leçons des autres provinces et que nous y voyons de bons coups et des changements positifs. Il est certain que les garderies en milieu familial réglementées jouent un rôle très important dans ce processus. Je viens d'une région rurale. Je compatiss avec les résidents du Nouveau-Brunswick parce que je viens moi-même d'une région francophone. Je sais que le besoin en garderies pour les différents groupes culturels est bien réel dans les régions rurales, et partout en Nouvelle-Écosse.

Il faut réglementer les garderies. Elles offrent des services de garde d'enfants de qualité. Bien que les garderies privées existent, les familles ne savent pas toujours si ce choix est sécuritaire. Les familles doivent avoir la certitude que la garderie réglementée choisie et pour laquelle elles paient, qu'elle soit en milieu familial ou dans un centre, s'avère un choix sécuritaire. Pour ce faire, l'agente de délivrance des permis que je suis crois que les garderies doivent être réglementées.

[Français]

Le sénateur Cormier : Ma première question s'adresse à Mme Deazeley.

Dans le mémoire que vous avez présenté au comité HUMA — Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées — de la Chambre des communes, vous mentionniez craindre que la pression exercée pour résoudre la crise de la main-d'œuvre ne conduise à une réduction des normes professionnelles plutôt qu'à une résolution des problèmes systémiques.

Pouvez-vous, dans un premier temps, me dire qui sont vos membres et comment votre ordre professionnel peut présenter une solution à ce problème de maintien des normes professionnelles?

[Traduction]

Mme Deazeley : Je vous remercie de la question. La profession que nous réglementons en Ontario regroupe les éducateurs professionnels, ce que nous appelons dans la province le personnel qualifié des programmes de garde d'enfants réglementés. Il y en a 61 000 à l'heure actuelle.

En réponse à votre question sur l'inquiétude soulevée dans notre mémoire, je dirai que l'Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada comprend différents piliers, dont la qualité. L'accès et l'inclusion figurent aussi dans la liste. Nous nous inquiétons du fait que, pendant la première phase mettant l'accent sur le pilier de l'abordabilité — qui a entraîné une diminution des frais et une augmentation de la demande pour les places en garderies —, le gouvernement n'a pas accordé une attention équivalente aux autres piliers. L'attention soudaine accordée à un accès accru exerce des

strategy to provide qualified staff so that those spaces can actually be filled by children.

[*Translation*]

Senator Cormier: Ms. Gawlick, I really liked what you had to say during the House of Commons HUMA committee's study of the bill about the danger of reducing early childhood education to a mere economic transaction without consideration of educational values and purposes. You also said that the education of early childhood educators has evolved over the years to reflect the diversities of children and families.

Can you tell us more about that to give us a better sense of how it has evolved?

[*English*]

Ms. Deazeley: Thank you for the question. Being an early childhood educator, I think about the education that I received over 30 years ago, and it is much different than what it looks like now. There is a real understanding about how competent children are within the frame of early childhood and how they are citizens and deserve to be part of society for who they are today, not only for whom they might become later on in the future. That's critical to when we start thinking about bills that children do belong to our society today, and that's how early childhood education has evolved; and the relationships with families and community, how we're all connected, has really evolved.

I probably shouldn't joke about this, but a lot of things we were taught to do are not even legal anymore within the context of working with young children. I think there has been huge motivation to look at the pedagogy and how we see children and how they interact with the world around us.

[*Translation*]

Senator Cormier: Are educators in child care centres better equipped to serve minority populations, for example?

[*English*]

Ms. Gawlick: Definitely there needs to be a licensed system in place that has that oversight, and the biggest quality indicator is the education that early childhood educators receive to do this complex work.

pressions sur les autres piliers puisqu'il faut trouver un moyen de répondre à la demande en places en garderies, en l'absence d'une stratégie sur les effectifs qui garantirait un personnel qualifié et qui permettrait réellement à des enfants d'occuper ces places.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Madame Gawlick, j'ai beaucoup aimé vos propos lors de l'étude du projet de loi — au comité HUMA de la Chambre des communes — quant au danger de réduire l'éducation de la petite enfance à une simple transaction économique sans qu'il soit tenu compte de ses valeurs et ses objectifs éducatifs. Vous avez aussi mentionné que la formation des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance a évolué au fil des années pour refléter la diversité des enfants et des familles.

Pouvez-vous nous en parler davantage afin qu'on comprenne bien comment cela a évolué?

[*Traduction*]

Mme Deazeley : Je vous remercie de la question. Je suis éducatrice de la petite enfance et je pense à la formation que j'ai suivie il y a plus de 30 ans. Les programmes ont grandement changé depuis. De nos jours, on comprend réellement les compétences des enfants pendant la petite enfance ainsi que leur statut de citoyens qui leur mérite une place dans la société pour les personnes qu'ils sont aujourd'hui, et non pas seulement pour les personnes qu'ils pourraient un jour devenir. Cette mentalité est essentielle quand on réfléchit à des projets de loi : les enfants font partie de notre société aujourd'hui. L'enseignement en petite enfance a évolué en ce sens. Les perspectives sur les relations avec les familles et les communautés, et sur les liens qui nous unissent tous ont vraiment changé.

Je ne devrais pas plaisanter à ce sujet, mais, jadis, on nous apprenait bien des choses qui ne sont plus légales quand on travaille avec de jeunes enfants de nos jours. Les intervenants du secteur ont trouvé une grande motivation pour étudier la pédagogie et la façon de voir les enfants ainsi que leurs interactions avec le monde les entourant.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Les éducateurs en garderies sont-ils davantage outillés pour desservir les populations minoritaires, par exemple?

[*Traduction*]

Mme Gawlick : Il doit à tout prix y avoir un système de garderies réglementées pour veiller à la surveillance. Le plus grand indicateur de qualité est la formation que les éducateurs de la petite enfance reçoivent pour ce travail complexe.

[Translation]

Senator Cormier: Thank you very much.

Senator Mégie: My first question is for Ms. Deazeley as registrar of the College of Early Childhood Educators.

Do you know how many educators you train every year and how many are needed in the field?

[English]

Ms. Deazeley: Thank you for that question. Currently, we admit over 5,000 new educators to the profession every year. In terms of how many will be required, the estimates that we have seen from the provincial governments of their agreement contemplated in order to create 86,000 new child-care spaces above the 2019 levels and raise the number of RECEs to be 60% of the workforce, the Ontario Ministry of Education estimated that more than 15,000 additional RECEs would be required.

[Translation]

Senator Mégie: Thank you. My second question is for Ms. Gawlick.

This is about funding for child care from 0 to 12. The thing is, daycare is for children from 0 to 5, but for the others, those aged 5 to 12, generally, schools take over.

Where are the educators you train? Are they working in schools? Who is doing this work with kids aged 5 to 12 in schools?

Ms. Gawlick or Ms. Mullen, please take turns to share your thoughts.

[English]

Ms. Gawlick: Here in B.C. it's delivered in multiple ways. We have something called Responsible Adult which is a workshop you can take to work with school-age care. I know people who have their bachelors of early childhood education who do this work with school-aged care. Putting some real structure around supporting the school-age care of early childhood education is incredibly important. As we develop these bills and thoughts, we work very closely with the School Aged Child Care Association, and they're also looking at what is needed to expand education for that part of the sector to ensure that children have really strong, qualified educators supporting them throughout their full day within a school or child-care system.

[Français]

Le sénateur Cormier : Merci beaucoup.

La sénatrice Mégie : Ma première question s'adresse à Mme Deazeley en tant que registrateur de l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance.

Savez-vous le nombre d'éducateurs et d'éducatrices que vous formez par année par rapport aux besoins de votre milieu?

[Traduction]

Mme Deazeley : Merci de poser la question. À l'heure actuelle, nous accueillons plus de 5 000 nouveaux éducateurs dans la profession chaque année. Pour ce qui est du nombre de personnes qui seront nécessaires, selon l'estimation que nous avons vue dans les accords avec les gouvernements provinciaux, pour pouvoir créer 86 000 nouvelles places en garderie par rapport aux chiffres de 2019 et hausser le nombre d'éducateurs de la petite enfance agréés afin qu'il représente 60 % de la main-d'œuvre, le ministère de l'Éducation de l'Ontario a estimé qu'il faut 15 000 éducateurs de la petite enfance agréés supplémentaires.

[Français]

La sénatrice Mégie : Merci. Ma deuxième question s'adresse à Mme Gawlick.

On parle ici d'un financement pour les garderies de 0 à 12 ans. Sauf que de 0 à 5 ans, d'accord on peut parler de garderie, mais pour l'autre partie, entre 5 ans et 12 ans, souvent ce sont les écoles qui prennent la relève.

Où se situent les éducateurs et les éducatrices que vous formez? Est-ce qu'ils vont dans les écoles? Qui s'en charge dans les écoles entre 5 et 12 ans?

Madame Gawlick ou madame Mullen, l'une après l'autre, vous pouvez donner vos réflexions.

[Traduction]

Mme Gawlick : Ici, en Colombie-Britannique, les services sont offerts de nombreuses façons. Nous avons un atelier qui s'appelle Adulte responsable que l'on peut suivre pour travailler dans les services de garde en milieu scolaire. Je sais que des titulaires du baccalauréat en éducation préscolaire font ce travail. Il est très important de vraiment bien encadrer le soutien aux services de garde en milieu scolaire. Au moment d'élaborer ces projets de loi et de se faire une idée de la situation, nous travaillons très étroitement avec la School Aged Child Care Association of BC, qui se penche également sur ce qui est nécessaire pour développer le système d'éducation dans cette partie du secteur afin que les enfants aient des éducateurs de haut niveau et qualifiés qui les appuieront toute la journée à l'école ou dans le système de garderies.

Ms. Mullen: Thank you for the question. Certainly there exists regulated after-school care in some of the centres in Nova Scotia and, I expect, in other places. We also have regulations that cover that after-school care. Supervision must be 1 to 15. These children are in classes of 25 at 2 o'clock, and then they come to a place where it's a little different.

There is some regulation there, but because of the regulation and the program being attached to something, families can qualify for subsidies. It's important. They may have a sibling at the same centre. It is also easier for families if that after-school care is at the school. The children are in a safe place for the duration of required child care. Yes, it is important.

Senator Mégie: Thank you.

Senator McPhedran: My first question is about the College of Early Childhood Educators, so it goes to Ms. Deazeley.

You mentioned yours is the only such college in Canada. I am thinking that it's derived directly from the Early Childhood Educators Act, 2007, the legislation in Ontario. Has your disciplinary process been operating since the inception of that act?

Ms. Deazeley: Yes. Thank you for that question. The college is celebrating its fifteenth anniversary and the fifteen anniversary of the passing of the legislation which recognizes the early childhood educators as a self-regulating profession. It sets up the same structure that applies to other professionals, including teachers, lawyers and health professionals. Since that time we've been mandated to have a process for investigating allegations of professional misconduct, incompetence or incapacity. That includes, when necessary, a process for holding disciplinary hearings and, where necessary, potentially, removing somebody from the profession.

Senator McPhedran: Thank you. My next question goes to Ms. Gawlick and Ms. Mullen. Given that Ontario is the only province with this legislation, how do other jurisdictions, including your own, address regulatory licensing, disciplinary standards, maintaining standards and other such issues?

Ms. Mullen: I could speak to the Nova Scotia situation quite well. The process is well established for licensing facilities and family home daycares. An act covers children in unregulated centres; they must be less than three in number. All kinds of rules exist. When we actually inspect a facility and we identify issues, the centres are held accountable. We may get misconduct complaints from parents indicating that an ECE or a person working in a certain facility did something unacceptable or

Mme Mullen : Merci de poser la question. Il existe sans aucun doute des services de garde après l'école qui sont réglementés dans certains centres de la Nouvelle-Écosse et ailleurs, je suppose. Nous avons aussi des règlements qui portent sur ces services offerts après l'école. Il doit y avoir un ratio de 1 superviseur pour 15 enfants. Ces enfants sont dans des salles de classe de 25 élèves, et à 14 heures, ils se retrouvent dans un endroit un peu différent.

Il y a certaines règles en place, mais à cause du règlement et parce que le programme est rattaché à autre chose, les familles ont droit à des subventions. C'est important. Elles ont peut-être un autre enfant au même centre. C'est aussi plus facile pour elles lorsque les services de garde après l'école sont offerts au même endroit. Les enfants sont dans un milieu sécuritaire pendant toute la période où les services de garde sont nécessaires. Oui, c'est important.

La sénatrice Mégie : Merci.

La sénatrice McPhedran : Ma première question porte sur l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, et elle est donc pour Mme Deazeley.

Vous avez dit qu'il n'y aucun autre ordre comme le vôtre au Canada. Je pense qu'il provient directement de la Loi de 2007 sur les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance, la loi ontarienne. Votre processus disciplinaire est-il en place depuis l'entrée en vigueur de cette loi?

Mme Deazeley : Oui. Merci pour la question. L'ordre célèbre son quinzième anniversaire et le quinzième anniversaire de l'adoption de la loi qui reconnaît que les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance sont membres d'une profession autoréglémentée. La loi établit la même structure qui s'applique à d'autres professionnels, y compris les enseignants, les avocats et les professionnels de la santé. Depuis son adoption, nous avons l'obligation d'avoir un processus pour enquêter sur les allégations de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité. Cela peut mener, au besoin, à l'expulsion de la profession.

La sénatrice McPhedran : Merci. Ma prochaine question est pour Mme Gawlick et Mme Mullen. Puisque l'Ontario est la seule province qui a ce genre de loi, comment les autres provinces, y compris la vôtre, gèrent-elles la délivrance des permis, les normes disciplinaires, le respect des normes et les autres dossiers connexes?

Mme Mullen : Je peux très bien expliquer la situation en Nouvelle-Écosse. Le processus de délivrance des permis pour les établissements et les garderies en milieu familial est très bien établi. Une loi aborde la question des enfants dans les centres non réglementés; il doit y en avoir moins de trois. Il existe toutes sortes de règles. Lorsque nous inspectons une installation et que nous observons des problèmes, le centre doit rendre des comptes. Nous pouvons recevoir des plaintes des parents pour inconduite

unsafe. Those matters are investigated by licensing inspectors, such as myself. A number of inspectors work for the Department of Education and Early Childhood Development; they inspect these facilities regularly during both planned and unplanned inspections. You're bringing back memories. We have a checklist. We look at children's records and incident reports and all those things, plus we handle complaints from families and the community. Things are investigated.

Ms. Gawlick: Here in B.C., things are similar to Nova Scotia. Our licensing act looks at health and safety and licensing the programs. Within the Department of Education and Early Childhood Development, we have an ECE registry which holds the numbers and the certifications of educators. We also have a body that looks at complaints and investigation.

Senator McPhedran: What is that body, please?

Ms. Gawlick: The ECE Registry.

Senator McPhedran: Under which ministry?

Ms. Gawlick: The Ministry of Education and Early Childhood Development.

Senator McPhedran: Thank you.

Senator Bernard: I have two questions. Any of the witnesses may answer. Thank you in advance.

I'm aware that some child-care centres are offering employment opportunities for people while studying for their ECE diplomas. Can you comment on the merits of this in terms of addressing issues around recruitment and retention of ECE workers?

Ms. Mullen: In Nova Scotia, at most of the regulated centres within the province, a certain level of staffing must be trained staff. They call it entry-level positions as well. Even in our pre-primary programs, they would look at someone coming in as unqualified with the intent to seek qualifications, and they would encourage them. It's an excellent way for the new staff to experience the role. It's like you don't want to become a doctor and then find out that you faint at the sight of blood. It's a really good opportunity for folks to be mentored in those environments.

de la part d'un éducateur de la petite enfance ou pour un comportement inacceptable ou dangereux de la part d'une personne qui travaille dans une installation. Ces affaires font l'objet d'une enquête menée par des inspecteurs, comme moi. Un certain nombre d'inspecteurs travaillent pour le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance; ils font régulièrement des inspections planifiées et non planifiées dans ces installations. Vous me rappelez des souvenirs. Nous avons une liste de vérification. Nous regardons le dossier des enfants, les rapports d'incident et ainsi de suite, et nous traitons les plaintes des familles et du milieu. Ces choses font l'objet d'une enquête.

Mme Gawlick : Ici, en Colombie-Britannique, les choses sont semblables à ce qui se fait en Nouvelle-Écosse. Conformément à notre loi sur la délivrance des permis, on se penche sur la santé et la sécurité ainsi que sur les permis accordés pour les programmes. Au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, nous avons un registre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance dans lequel se trouvent les numéros et les titres de compétence des éducateurs. Nous avons aussi une entité qui s'occupe des plaintes et des enquêtes.

La sénatrice McPhedran : Comment cette entité s'appelle-t-elle?

Mme Gawlick : Le ECE Registry.

La sénatrice McPhedran : De quel ministère relève-t-il?

Mme Gawlick : Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance.

La sénatrice McPhedran : Merci.

La sénatrice Bernard : J'ai deux questions. Elles s'adressent à toutes les témoins.

Je sais que des garderies offrent des possibilités d'emploi à des personnes qui étudient pour obtenir leur diplôme d'éducatrice ou d'éducateur de la petite enfance. Pouvez-vous parler du bien-fondé de cette pratique pour régler les problèmes de recrutement et de maintien en poste des éducateurs?

Mme Mullen : En Nouvelle-Écosse, à la plupart des garderies réglementées, une certaine proportion du personnel doit être formée. On parle également de postes de débutant. Même dans nos programmes préscolaires, on retient les gens qui ne sont pas encore qualifiés, mais qui ont l'intention d'acquérir des compétences nécessaires, et on les encourage. C'est une excellente façon pour le nouveau personnel de vivre l'expérience du poste. C'est comme quelqu'un qui veut devenir médecin, mais qui se rend compte qu'il s'évanouit à la vue du sang. C'est une très bonne occasion pour les gens d'être encadrés dans ces milieux.

Ms. Deazeley: From our perspective in Ontario, as we are dealing with a workforce crisis, we absolutely need to think about how to remove barriers for entry to the profession for people who might be interested in obtaining those qualifications. We are certainly looking at the unqualified staff who are currently working with children and looking for opportunities for them to gain qualifications and become professionals.

We also feel very strongly that should be done in a way that doesn't take away from the importance of the education that goes into becoming an early childhood educator in terms of learning about pedagogy and child development and the very important role that post-secondary programs play in that process. We want to ensure that the experiential part of the learning that takes place in a child-care centre is done in an environment where the student is observing and consolidating their learning. They should not be placed under the pressure of being what we call "in ratio." They should not be working as a staff person who is on the floor and carrying all the responsibilities that go along with that. It's something we need to navigate very carefully.

Senator Bernard: Do any of you think it is truly possible to address issues of recruitment and retention without also addressing the systemic racism and sexism that underpin these realities?

Ms. Mullen: We are on the cusp of having to do just that. We must do everything we can to ensure folks have opportunities to take the training. We hope students are supported in these efforts. Certain types of funding exist to assist centres to take in students without directly impacting ratio. I understand that role, too.

We absolutely need a national program to bring it front and centre, to recruit and retain members, to get our young family members to take that training. A two-year ECE program in Nova Scotia is required to be fully trained. We need a lot of education around supporting different cultural members going into the role. We see so many centres where a lot of immigrant workers are coming to the role, taking "lesser than" the money that should be paid to them. There's lots to do. A national strategy is the way to support that role.

Senator Bernard: Thank you.

Senator Dasko: Thank you to our witnesses today. This discussion has made us very aware of the recruitment and retention issues. It is very sad for me to hear that the YMCA child-care program in Toronto is only 50% filled because it doesn't have the staff to provide the services. So many parents and children are losing out. It makes me very sad to hear this.

Mme Deazeley : De notre point de vue en Ontario, alors que nous traversons une crise de la main-d'œuvre, nous devons absolument penser à la façon d'éliminer les obstacles à la profession pour les gens qui pourraient vouloir acquérir ces compétences. Nous nous intéressons sans aucun doute au personnel non qualifié qui travaille actuellement avec des enfants et nous cherchons des occasions pour leur permettre d'acquérir des compétences et de devenir des professionnels.

Nous sommes aussi vraiment convaincus qu'il faut le faire d'une façon qui ne minimise pas l'importance de la formation suivie pour devenir éducatrice de la petite enfance, pour apprendre sur la pédagogie et le développement de l'enfant ni le rôle très important des programmes postsecondaires dans ce processus. Nous voulons que l'expérience d'apprentissage dans une garderie permette à l'étudiant d'observer et de renforcer sa formation. Les étudiants ne doivent pas subir la pression de ce que nous appelons le « ratio ». Ils ne doivent pas travailler en tant que membre du personnel sur place ni assumer toutes les responsabilités des éducatrices. Nous devons procéder très prudemment.

La sénatrice Bernard : Y en a-t-il parmi vous qui pensent qu'il est vraiment possible de régler les problèmes de recrutement et de maintien en poste sans régler également le racisme systémique et le sexisme qui sous-tendent ces réalités?

Mme Mullen : C'est justement ce que nous sommes sur le point de devoir faire. Nous devons tout faire pour offrir des occasions de suivre la formation. Nous espérons que les étudiants sont appuyés dans ces efforts. Il existe certains types de financement pour aider les garderies à accueillir des étudiants sans incidence directe sur le ratio. Je comprends également cela.

Il nous faut absolument un programme national pour que ce soit à l'avant-plan, pour recruter et maintenir en poste des membres, pour que les jeunes membres de notre communauté suivent la formation. En Nouvelle-Écosse, pour être pleinement formé, il faut suivre un programme d'éducation de la petite enfance. Il nous faut beaucoup de sensibilisation en vue de soutenir les membres de différentes cultures qui entrent dans la profession. Nous voyons beaucoup de garderies qui accueillent de nombreux travailleurs immigrants, qui acceptent moins d'argent que ce qu'ils devraient gagner. Il y a beaucoup à faire. Une stratégie nationale est la façon de procéder à cette fin.

La sénatrice Bernard : Merci.

La sénatrice Dasko : Je remercie nos témoins. La discussion nous fait très bien comprendre les problèmes de recrutement et de maintien en poste. Je suis très triste d'entendre que le programme de garderies du YMCA à Toronto n'offre que la moitié des places prévues à défaut d'avoir le personnel nécessaire pour offrir les services. De nombreux parents et enfants sont pénalisés. Je suis navrée de l'entendre.

Clearly, one of the things needed is higher wages in the sector. What else could there be? It's not just working conditions; it has to be higher wages.

I'm trying to figure out where the higher wages are going to come from. The program is funded by the federal government to the tune of \$30 billion, and, of course, the goal is to lower the fees that parents pay from 50% in the first couple of years, or whatever it is, and then down to \$10 a day. That's a huge reduction in what parents are going to pay, but I'm trying to put the pieces together.

So if you wouldn't mind helping me try to figure out where the money is going to come from: Are there special programs? Are there any other sources that can be drawn upon to help with the wage equation?

I ask whoever would like to answer. Ms. Deazeley, since you're in Ontario, my province, I'd like to hear from you and the other witnesses as well.

Ms. Deazeley: That's a wonderful question, but I think it's one that everybody has been struggling to come up with an answer to not only currently but for many years.

However, I think what's changing now in the conversation is the message that's being sent by the federal government and that can be sent in terms of expectations about how this program is implemented and where the priority will lie, and the importance of ensuring not only the lowering of fees, but also balancing that with the need to ensure that the working conditions and wages are addressed so as to ensure that there is a supply of qualified educators to meet that demand. Just to follow from the question that was asked previously, the historically inconsistent undervaluing of the work of this profession is, in large part, due to the fact that it is a female-dominated and racialized profession.

Until that is addressed, and it's addressed by recognizing the true value and worth of this profession, we're going to continue perpetuating that problem. I think the real opportunity here is for the federal government to send a clear message that this needs to change.

Senator Dasko: Would that mean, then, that parents would have to pay more? Maybe we're looking at not \$10 a day as the end result; maybe it's \$15 or \$20 a day. Anyway, I'm just putting this out as a hypothesis.

Ms. Mullen: This has been a big part of my life. My friend, who had children at the same time I did, lived in Quebec and had the \$5-per-day daycare. I lived in Nova Scotia and it was not \$5 per day. It's been a part of my work life for a long time, and when the announcement of the strategy came, I was elated, and

De toute évidence, il faut des salaires plus élevés dans le secteur, entre autres choses. Que pourrait-il y avoir d'autre? Cela ne se limite pas aux conditions de travail; les salaires doivent y être pour quelque chose.

J'essaie de voir comment on pourra offrir des salaires plus élevés. Le programme est financé par le gouvernement fédéral à hauteur de 30 milliards de dollars, et, bien entendu, l'objectif est de réduire de moitié les frais payés par les parents au cours des deux ou trois premières années, ou peu importe, puis de les faire passer à 10 \$ par jour. C'est une énorme réduction de ce que les parents devront payer, mais j'essaie d'assembler les morceaux du casse-tête.

Pourriez-vous donc m'aider à comprendre à quel endroit on trouvera l'argent? Y a-t-il des programmes spéciaux? Y a-t-il d'autres sources de financement qu'on peut utiliser pour aider à régler le problème des salaires?

Vous êtes toutes libres de répondre. Madame Deazeley, puisque vous êtes dans ma province, l'Ontario, j'aimerais vous entendre, tout comme les autres témoins.

Mme Deazeley : C'est une merveilleuse question, mais je pense que tout le monde a de la difficulté à trouver la réponse, et ce, depuis de nombreuses années.

Je pense toutefois que ce qui est maintenant en train de changer dans le discours, c'est le message envoyé par le gouvernement fédéral et qui peut être envoyé en ce qui concerne les attentes quant à la façon de mettre en œuvre le programme et ce qui constituera la priorité, et l'importance non seulement d'assurer une diminution des frais, mais aussi de trouver un équilibre avec la nécessité d'améliorer les conditions de travail et les salaires pour avoir assez d'éducatrices qualifiées et répondre à la demande. Pour donner suite à la question posée plus tôt, la sous-évaluation incohérente de longue date de cette profession est, en grande partie, due au fait qu'elle est à prédominance féminine et racisée.

D'ici à ce que ce soit réglé, et il faut pour cela reconnaître la juste valeur de la profession, nous allons continuer de perpétuer le problème. Je pense que la véritable occasion qui s'offre au gouvernement fédéral est d'envoyer un message clair pour dire qu'il faut que cela change.

La sénatrice Dasko : Est-ce que cela signifierait alors que les parents devraient payer plus? Au bout du compte, nous ne parlons peut-être pas de 10 \$ par jour, mais plutôt de 15 ou 20? Je ne fais que formuler une hypothèse.

Mme Mullen : Cela a été important au cours de ma vie. Mon amie, qui a eu des enfants en même temps que moi, vivait au Québec et avait des services de garde à 5 \$. Je vivais en Nouvelle-Écosse, et ce n'était pas 5 \$ par jour. Cela fait partie de mon travail depuis longtemps, et lorsqu'on a annoncé la

my husband took the role of asking, “Where does the money come from? Where? Where?”

So, good question. I’ll tell him you asked. I finally got him to see the light. When your daughter is here in Ottawa paying \$1,800 for a 12-month-old to go to daycare for a month, what’s your incentive to have another one?

Probably that’s another discussion, but I answered that families cannot afford those kinds of dollars in child care. So by reducing the dollar per day, families, as was the case in Quebec, had more children, and more women went to work. Folks, we need people in the workforce and we need more children to help sustain our other social plans.

I do believe that the money will come from the fact that these women will go to work — so, a two-family income and all of that. Children will be cared for in properly licensed, regulated, safe environments, and the reduction in the rates of child-care costs will benefit the economy because they will be able to afford their mortgages and so on.

I might be speaking from the experience of who’s talking to me in my other ear, but I do believe that that’s where the money will come from, and that we will see it as a benefit to all Canadians across the country.

Senator Dasko: Do you mean through the tax system?

Ms. Mullen: Through the fact that they are going to go to work, pay taxes and pay into CPP, and all of those social systems that need people working. We have workforce vacancies across the country, and we need people to be able to afford to go to work.

The Chair: Thank you. A quick follow-up from Senator Dasko’s question to Ms. Deazeley: You said that this is an opportunity to send the federal government a clear message. What’s the message that you would like to send?

Ms. Deazeley: The message, I think, is the importance of the workforce and of qualified educators in the implementation of the program. So, reinforcing the idea that under those pillars that were identified, quality is a critical pillar, even if it is a harder and longer-term one to implement sometimes, and that quality depends on having qualified educators, who are supported in a profession in which they can remain for their entire career.

The Chair: Thank you. Do you believe that in the next iteration of the agreements, perhaps there should be more attention paid to public dollars going to enhance the wage force compensation?

stratégie, j’étais ravie, et c’est mon mari qui a demandé de quel endroit l’argent allait provenir.

C’est donc une bonne question. Je vais lui dire que vous l’avez posée. Je lui ai finalement fait voir la lumière. Lorsqu’on a une fille de 12 mois ici à Ottawa et qu’on paye 1 800 \$ par mois pour des services de garde, pourquoi aurait-on un deuxième enfant?

C’est un autre sujet de discussion, mais j’ai répondu que les familles ne peuvent pas se permettre de dépenser autant d’argent pour des services de garde. Donc, en réduisant la somme à payer chaque jour, les familles, comme c’était le cas au Québec, avaient plus d’enfants, et plus de femmes allaient travailler. Vous savez, il nous faut plus de main-d’œuvre et plus d’enfants pour soutenir nos autres plans de société.

Je pense que l’argent va venir du fait que ces femmes iront travailler — donc, des familles à deux revenus et de tout le reste. Les enfants seront gardés par des éducatrices agréées dans des milieux réglementés et sûrs, et la réduction des frais de garde profitera à l’économie parce que les gens pourront payer leur hypothèque et ainsi de suite.

Je parle peut-être en m’appuyant sur l’expérience d’un autre groupe de personnes, mais je pense que l’argent va venir de là, et que nous verrons que c’est avantageux pour tous les Canadiens d’un bout à l’autre du pays.

La sénatrice Dasko : Voulez-vous dire que ce sera financé par l’entremise du régime fiscal?

Mme Mullen : Parce que ces personnes se rendront au travail, paieront des impôts et cotiseront au Régime de pensions du Canada, et parce que tous ces autres régimes sociaux ont besoin de travailleurs. Il y a des postes vacants partout au pays, et nous avons besoin de personnes qui peuvent aller travailler.

La présidente : Merci. Je vais rapidement donner suite à la question que la sénatrice Dasko a posée à Mme Deazeley. Vous avez dit que c’est une occasion pour le gouvernement fédéral d’envoyer un message clair. Quel est le message que vous aimeriez envoyer?

Mme Deazeley : Je pense que le message, c’est l’importance de la main-d’œuvre et des éducatrices qualifiées dans la mise en œuvre du programme. Il faut donc renforcer l’idée que parmi les piliers cernés, la qualité du service est essentielle, même si c’est un objectif plus difficile et plus long à atteindre, et cette qualité de service est impossible sans éducatrices spécialisées qui bénéficient d’un soutien dans une profession où elles peuvent faire carrière.

La présidente : Merci. Pensez-vous que dans la prochaine mouture des ententes, on devrait peut-être accorder plus d’attention aux deniers publics utilisés pour améliorer la rémunération?

Ms. Deazeley: I think that until the agreements focus on supporting the workforce, none of the rest of it will be able to be implemented.

The Chair: Thank you.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: I'm going to put my question to Ms. Deazeley, but I'd be happy to hear from our other witnesses. Thank you for being here.

I have a question about the importance of having educators with adequate training, respect for the profession and suitable income and recognition, of course. I know it's important to have child care spaces, but so is adequate training.

I'm looking at how it works in my province, Quebec. Do you agree with the following? In Quebec, it has been observed that this type of child care, early learning centres, with qualified educators, has an essential impact on all children, especially children from vulnerable families and disadvantaged backgrounds. It has been observed that educators' training help children make up for gaps in stimulation and education. Ms. Deazeley, have you seen the same thing in the field where you are? Would you say that there's also an essential role to play for children from disadvantaged communities?

[*English*]

Ms. Deazeley: Thank you. I think one of the things that differentiates professional educators and the training that they receive is that they have a deep understanding of pedagogy and child development. They are trained in creating safe and inclusive learning environments where all of the children in their care can thrive. They are trained in assessing and communicating regarding the programs and their progress. It's that training and expertise, I think, that truly equips them to work with and support all the children in their care, and so, that inclusion of children, I think, absolutely contributes to better outcomes for those children and families.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Thank you. Do you want to comment on that?

[*English*]

Ms. Mullen: Exactly. Qualified ECE folks in daycare, or a family home daycare, are trained to identify things that other social networks need them to see. They are trained in safety,

Mme Deazeley : Je pense que d'ici à ce que les ententes mettent l'accent sur le soutien à la main-d'œuvre, rien d'autre ne pourra être mis en œuvre.

La présidente : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Je vais poser ma question à Mme Deazeley, mais je serais heureuse d'entendre les réponses de nos autres invités, qu'on remercie beaucoup.

J'ai une question sur l'importance d'avoir des éducatrices qui ont une formation adéquate, un respect de la profession, une reconnaissance et un revenu approprié, bien entendu. Je pense non seulement à l'importance d'avoir des places en service de garde, mais aussi d'avoir cette formation adéquate.

Je prends l'expérience du Québec, ma province, comme exemple. Je voudrais savoir si vous êtes d'accord avec ce qui suit : on a remarqué, au Québec, que ce service de garde, le centre de la petite enfance, avec des éducatrices qualifiées, avait un impact essentiel pour tous les enfants, mais encore plus pour les enfants de familles en situation de vulnérabilité, les enfants de milieux défavorisés. On a constaté que la formation des éducatrices aidait les enfants à pallier un certain écart sur le plan de la stimulation, de l'éducation. Madame Deazeley, avez-vous constaté la même chose dans votre secteur, dans votre milieu? Pouvez-vous dire qu'il y a, en plus, ce rôle essentiel pour les enfants de milieux défavorisés?

[*Traduction*]

Mme Deazeley : Merci. Je pense que ce qui est différent chez les éducatrices professionnelles grâce à la formation qu'elles reçoivent, c'est une compréhension approfondie de la pédagogie et du développement des enfants. Elles sont formées pour créer des milieux d'apprentissage sûrs et inclusifs où tous les enfants à leur charge peuvent s'épanouir. Elles sont formées pour évaluer et communiquer les progrès réalisés dans les programmes. Je crois que c'est grâce à cette formation et à cette expertise qu'elles sont vraiment outillées et qu'elles peuvent soutenir tous les enfants à leur charge. Ce faisant, l'inclusion des enfants, je pense, permet sans aucun doute d'obtenir de meilleurs résultats, tant pour les enfants que pour leurs familles.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Merci. Voulez-vous commenter cela?

[*Traduction*]

Mme Mullen : Exactement. Les éducatrices qualifiées dans les services de garde ou les garderies en milieu familial sont formées pour voir des choses qu'il est nécessaire de cerner pour

food safety, all of those things that are important to deliver good quality child care.

They are also trained in supporting children who have special needs, who come from situations such as in foster care or in a sad situation like that.

You may see good private child-care providers in your community, but they are not trained in all of the health and safety requirements that are out there, and absolutely that is part of what our ECE folks are trained in.

[Translation]

Senator Petitclerc: Thank you.

[English]

Senator McPhedran: I want to pick up on my previous question and understand better the regulatory aspects of early childhood educators.

Basically, what we have as a difference between Ontario and the other provinces and territories is that the kind of inspection and regulatory process that's been described by Ms. Mullen, and Ms. Gawlick, is direct, from government agencies, funded through government to the industry, to the various centres and individuals, whereas with the college in Ontario has, at this point, a unique system. We have a college and funded — where your inspection process and your regulatory process is one step removed from the government.

My question is whether for B.C., or for your jurisdiction, Ms. Mullen, you are looking at this model. Or is there a level of satisfaction with what exists?

Ms. Mullen: I cannot speak to whether they are looking at a college to oversee the ECEs because, of course, we are a very small province and we have limited — the Nova Scotia Community College system is the one who provides ECE learning, as well as a couple of private ones. It is that same designation, a two-year ECE program or a bachelor of early childhood learning. I have not heard any discussion on the college. Certainly interesting to hear.

I understood at one point that we had 2,000 ECE folks in Nova Scotia working in the sector, be it from level 1 through to level 3. We have probably over 700 that we know of working in schools as well, but I've not heard about the college.

d'autres systèmes sociaux. Elles sont formées pour garantir un milieu sûr, y compris pour ce qui est de l'alimentation, et pour offrir tout ce qui est essentiel à des services de garde de qualité.

Elles sont également formées pour aider les enfants qui ont des besoins spéciaux, qui sont, par exemple, dans des familles d'accueil ou qui ont vécu d'autres situations tristes.

Vous verrez peut-être de bons fournisseurs de services de garde privés dans votre collectivité, mais ils ne sont pas formés pour répondre à tous les besoins en matière de santé et de sécurité, ce qui fait certainement partie de la formation des éducatrices de la petite enfance.

[Français]

La sénatrice Petitclerc : Merci.

[Traduction]

La sénatrice McPhedran : Je veux revenir à ma question précédente et mieux comprendre les aspects réglementaires associés aux éducatrices de la petite enfance.

En gros, la différence entre l'Ontario et les autres provinces et territoires, c'est le type d'inspection et de processus réglementaire que Mme Mullen et Mme Gawlick ont décrits comme étant directs. Des organismes gouvernementaux, c'est-à-dire le gouvernement, financent l'industrie, les différents services de garde et les différentes personnes concernées, tandis que l'Ontario a, en ce moment, un système unique avec l'ordre. Nous avons un ordre et un financement — le processus d'inspection et le processus réglementaire se font plus indépendamment du gouvernement.

Ce que je me demande, c'est si la Colombie-Britannique ou votre province, madame Mullen, envisage ce modèle. Ou est-on assez satisfait de la façon dont les choses se font actuellement?

Mme Mullen : Je ne peux pas dire si on envisage un ordre pour surveiller les éducatrices de la petite enfance, car, bien entendu, notre province est très petite et nous sommes limités — c'est le Nova Scotia Community College qui offre la formation d'éducatrice de la petite enfance, ainsi que deux ou trois établissements privés. C'est la même désignation, un programme de deux ans en éducation de la petite enfance ou un baccalauréat. Je n'ai rien entendu à propos d'un ordre. L'idée est certainement intéressante.

J'ai cru comprendre à un moment donné que nous avions 2 000 éducatrices et éducateurs de la petite enfance qui travaillaient dans le domaine en Nouvelle-Écosse, du niveau 1 au niveau 3. À notre connaissance, nous en avons probablement aussi plus de 700 qui travaillent dans des écoles, mais je n'ai rien entendu à propos de l'ordre professionnel.

Ms. Gawlick: Great question. Early Childhood Educators of British Columbia has been in existence for over 50 years now, and the conversation of a college has come and gone and come and gone many times, and we are definitely looking at Ontario's model. At this particular moment, the ECEBC, the organization, has decided that we are quite happy with the government doing this work. They supply the staff. They do the education. They are responsible for that, and we really felt at this particular moment as a professional organization that we needed to be a strong advocacy voice for early childhood educators, and some of that — you lose that when you move to a college. That was one of our key reasons to continue on with our professional organization and maybe in the future look toward a college of early childhood educators in B.C.

The Chair: Thank you very much, witnesses in-person and online, for providing us with your testimony. We leave this room much wiser than we came into it, and for that, my colleagues and I thank you.

Colleagues, there being no further business, this meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

Mme Gawlick : Excellente question. En Colombie-Britannique, nous avons des éducatrices de la petite enfance depuis maintenant plus de 50 ans, et la question d'avoir un ordre est revenue sur la table à maintes reprises, et nous nous penchons sans aucun doute sur le modèle de l'Ontario. En ce moment, Early Childhood Educators of British Columbia, l'organisation, estime que le travail fait par le gouvernement est satisfaisant. Il fournit le personnel. Il donne la formation. Il est responsable de cela, et nous avons vraiment eu l'impression à l'époque, en tant qu'organisation professionnelle, que nous devons défendre avec vigueur les éducatrices de la petite enfance, ce qui est un peu plus difficile lorsqu'on a un ordre. C'était une des principales raisons pour poursuivre le travail avec notre organisation professionnelle et peut-être envisager plus tard un ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance en Colombie-Britannique.

La présidente : Je vous remercie beaucoup d'avoir témoigné, que ce soit en personne ou en ligne. Nous sommes maintenant beaucoup plus sages que nous l'étions au début de la réunion, et je vous remercie, y compris de la part de mes collègues.

Chers collègues, comme il n'y a pas d'autre point à l'ordre du jour, la séance est levée.

(La séance est levée.)
